

COOPÉRATION FRANCE-ALGÉRIE

HISTORIA
magazine

Hebdomadaire
paraissant tous les lundis
Éditions Jules Tallandier
Directeur de la publication : *Maurice Dumoncel*

Directeur : *Yves Courrière*
Rédaction : *J. Fontugne*, *C. Meyer*, *J. Kohlmann*, *Pierre-Albert Lambert*, *Liliane Crété*
Chef service photo : *François Wittmann*
Directeur des publications Historia : *Christian Melchior-Bonnet*
Administration : *Christian Clerc*
Maquettiste : *Claude Rebélo*
Dessinateur : *John Batchelor*
Fabrication : *Roger Brimeur*
Secrétariat de la rédaction : *Brigitte Le Pelley Fonteny*
Directeur de la promotion : *Jacques Jourquin*
Assistantes : *Chantal de Pinsun*, *Françoise Rose*
Relations publiques : *Claude Bénédick*
Services des Ventes : *Georges Darmon*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Librairie Jules TALLANDIER
170 bis, bd du Montparnasse, 75680 PARIS Cedex 14.
Tél. 325-11-82. Télex 21311. Publio Réf. 581.
Prix de vente au numéro : France, 3,50 F. – Belgique, 35 FB. Suisse, 3,50 FS.

ABONNEMENTS

FRANCE : 61, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14ᵉ. Tél. 707-17-89. CCP « HISTORIA MAGAZINE » Paris 2778-70 ou chez votre dépositaire.
BELGIQUE : S.A. FEMMES D'AUJOURD'HUI, 65, rue de Hennin, B 1050 BRUXELLES. - Tél. 47-69-29. CCP BRUXELLES 1882-34.

Tarif :
16 numéros : 373 à 403
45 FF - 45 FB - 45 FS - Autres pays : 45 FF.

RELIURES :
FRANCE : 18 F chez tous les dépositaires ou Franco.
BELGIQUE : 195 FB chez les dépositaires ou auprès de l'A.M.P., 1, rue de la Petite-Ile, 1070-BRUXELLES CCP 416-69.
SUISSE : 18 FS chez tous les dépositaires.

Toutes nos revues sont expédiées sous carton fort et bénéficient par conséquent d'un maximum de protection. Pour toute correspondance relative à votre abonnement (changement d'adresse, réclamation, renouvellement), envoyez-nous l'étiquette collée sur notre dernier envoi, elle porte toutes les références vous concernant. Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 F en timbres.

1962-1973 : LES ACCORDS D'ÉVIAN ET L'ÉMIGRATION

1962

18 mars : *signature des accords d'Évian.*
Avril-mai-juin : *les « pieds-noirs » fuient l'Algérie.*
Octobre : *les « biens vacants » agricoles, commerciaux, artisanaux, industriels, miniers, sont mis en « comités de gestion ». Toute transaction sur ces biens est interdite.*
Décembre : *« Les accords d'Évian doivent être adaptés à la réalité », déclare, à Sétif, le président Ben Bella.*

1963

Janvier : *l'Algérie reçoit de la France une aide de trésorerie de 250 millions. Des accords sont conclus entre les deux pays concernant la situation des biens vacants, les transports aériens, l'assistance technique, la construction d'H.L.M. en Algérie.*
Mars : *le président Ben Bella, au lendemain d'une expérience nucléaire au Sahara, demande la révision des accords d'Évian. Le gouvernement algérien transfère aux comités de gestion des travailleurs les exploitations agricoles vacantes, mesure qu'il déclare « définitive et sans recours ».*
Septembre : *les derniers journaux appartenant à des Français sont nationalisés, ainsi que les propriétés des colons.*
Octobre : *nationalisation des terres appartenant à des Européens, soit 2 millions 700 000 hectares.*
Novembre : *l'emploi des militaires du contingent à des tâches de coopération en Algérie fait l'objet d'un accord signé le 19 novembre.*

1964

Janvier : *signature de l'accord sur l'importation du vin algérien en France.*
Mars : *le général de Gaulle et le président Ben Bella se rencontrent au château de Champs-sur-Marne.*
Avril : *nouvelle réglementation relative à l'entrée en France des travailleurs algériens. Contrôles renforcés.*
Juin : *départ d'Algérie des derniers militaires français. Seuls demeureront ceux de Mers el-Kébir et des bases sahariennes.*

1965

Janvier : *les compagnies pétrolières françaises devront rapatrier en Algérie 50 % du produit de leurs ventes.*
19 juin : *le président Ben Bella est renversé, le colonel Houari Boumediene le remplace à la tête de l'État algérien.*
Juillet : *de longues négociations aboutissent à un accord sur la coopération en matière d'hydrocarbures.*
Octobre : *le général de Gaulle reçoit Bouteflika, ministre algérien des Affaires étrangères.*

1966

Avril : *la convention de coopération culturelle et technique est signée.*
Mai : *nationalisation par le gouvernement algérien des biens vacants et de plusieurs mines.*
Juillet : *la construction, avec l'aide française, de l'usine d'Arzew (pétrochimie) fait l'objet d'un accord.*
Décembre : *le général de Gaulle reçoit de nouveau Bouteflika ;*
signature à Alger du contentieux financier franco-algérien.

1967

Mai : *fermeture et évacuation des bases françaises d'engins spéciaux du Sahara.*
Juin : *la France suspend ses importations de vin d'Algérie.*
Juillet : *un accord sur les relations maritimes entre*
(Suite page 3 de couverture)


Melet/P. M.
Après 1962, des Français reprirent leur profession...



Du pétrole : un nouveau puits?

Sommaire - Historia magazine spécial n° 375

Couverture : Pages

LA COOPÉRATION

19 MARS 1962... cessez-le-feu en Algérie. Après une guerre de sept ans et demi qui a entraîné la France au bord de l'abîme, un point final est mis à son passé colonial sur cette rive de la Méditerranée. Dix millions d'Algériens sont portés à l'indépendance. Un million de Français en plein désarroi, les pieds-noirs, refluent vers leur patrie. La veille, les négociateurs des deux camps ont signé les accords d'Évian par lesquels la France et l'Algérie définissent ce que doivent être désormais leurs relations. Trois ministres français : Louis Joxe, Robert Buron, Jean de Broglie, ont apposé leur signature au bas du texte. Du côté algérien, un seul nom, celui de Krim Belkacem, ministre du gouvernement provisoire de la République algérienne. Il est, en somme, le représentant de ceux que, pendant très longtemps, on a appelés les « hors-la-loi », les « fellaghas ». C'est avec eux maintenant qu'il s'agit de construire l'avenir. Certes, une guerre cruelle vient d'opposer les Français aux Algériens. Mais peut-on couper les liens de toute nature existant entre deux pays dont les destinées ont été confondues pendant cent trente ans? Pénétrée de culture française au point qu'on a pu la citer comme le deuxième pays francophone du monde, l'Algérie n'a-t-elle pas le plus grand besoin de l'ancienne métropole pour l'aider à résoudre les problèmes auxquels elle doit faire face? Quant aux intérêts que conserve la France outre-Méditerranée, ils justifient l'effort qu'elle se dit prête à consentir au bénéfice de l'ancienne colonie. Oui, il est évident que les deux pays sont, comme on l'a dit, « condamnés à vivre ensemble »! Sécurité de nos nationaux en Algérie, présence d'une force militaire française pendant quinze ans, coopération économique, culturelle et technique étroite entre les deux pays indépendants, intérêts français au Sahara — c'est-à-dire le pétrole — préservés, tels sont, très résumés, les principaux chapitres des accords — résultat de longs mois de pourparlers, de rencontres secrètes, où le rocambolesque le disputait au dramatique — de la très officielle négociation d'Évian. Onze ans plus tard, que restera-t-il de tout cela, de ces bonnes intentions, de ces espoirs? Sur quelles bases se construiront les nouvelles relations franco-algériennes?



Marc Riboud/Magnum

L'Algérie cherche à effacer son passé colonial et proclame que l'enseignement doit restituer à la langue arabe sa place prioritaire en tant que moyen d'expression. Pourtant, les classes d'alphabétisation se font parallèlement en français et le gouvernement réclame de nombreux maîtres d'école. Six mois après la mise en place par l'état algérien de ses institutions, 10 000 instituteurs français, dont trois mille se trouvaient déjà sur place avant le 1er juillet 1962, se consacrent à l'enseignement primaire en Algérie. Les choses démarrent plutôt bien. Mais dès 1963, pourtant, on parle de « malaise » parmi les enseignants. Les candidats se font de plus en plus rares et le ministre algérien de l'Éducation nationale, Ahmed Taleb, déclare : « Si l'on considère l'importance de nos besoins en personnel enseignant qualifié, on ne peut alors que regretter qu'il y ait un tel écart entre le nombre des postes que nous sommes en mesure d'offrir et le nombre de candidats retenus. »

isolé dans le bled, l'enseignant voit s'estomper peu à peu son bel en



Melet/Paris-Match

◀ Un petit nombre de pieds-noirs, des personnes âgées surtout, ont choisi de rester en Algérie devenue algérienne. Tel ce pêcheur. Avec ses collègues et ses voisins musulmans, ses rapports sont demeurés ce qu'ils étaient : excellents.



Melet/Paris-Match

Ils sont morts en ▶ combattant pour garder à la France cette terre où ils reposent maintenant. Leur sacrifice aura été vain. L'Algérie est devenue indépendante. Mais que d'intérêts communs unissent encore les deux pays !

LE COOPÉRANT MOYEN, SES SOUCIS ET SES SATISFACTIONS

« Rouspéteur, pas très satisfait du travail qui lui est confié – il a l'impression de perdre son temps –, pas très sûr non plus de son utilité », le coopérant français en Algérie n'est pas enthousiaste. Il n'a guère la foi en la coopération mais il estime que, telle qu'elle existe, elle vaut mieux que pas de coopération du tout... Tel est le sentiment du coopérant moyen si l'on en croit l'enquête effectuée en janvier 1971 par l'Association générale et professionnelle des coopérants culturels et techniques en Algérie. Pour ses auteurs, le coopérant ressemble fort au Français moyen non coopérant. Comme lui, il témoigne du « même manque d'imagination, de la même résignation ».

Qui est-il, ce spécialiste de l'enseignement technique ou de la santé, de l'industrie, du tourisme, des postes et transports, des finances et du Plan, des travaux publics et de l'hydraulique, de l'agriculture et de la pêche, qui a accepté d'aller aider la jeune Algérie à réussir son « décollage »? C'est en général un jeune homme (50 % de moins de trente ans), marié (78 %) et chargé de famille (52 %).

Le coopérant a plusieurs motifs de mécontentement, et d'abord la façon dont il est logé : il la qualifie de « déplorable » dans 27 % des cas ou de « médiocre » (19 %). Seuls 19 % se déclarent très satisfaits de leur habitat. La situation financière est, elle aussi, un motif sérieux de mécontentement. 48 % des coopérants interrogés estiment que leur prise en charge financière s'est effectuée dans des conditions médiocres ou déplorables. 25 % seulement pensent qu'elle a été excellente. Ils s'élèvent aussi contre les retards, parfois considérables, apportés au règlement de la part algérienne de leurs traitements.

Quant aux traitements, la majorité des coopérants qui se sont soumis au sondage les trouve fort satisfaisants. Quelques-uns avouent même que la comparaison avec la modicité des salaires algériens les choque. Mais il ne fait pas de doute que, pour la plupart, le fait d'être confortablement rémunéré constitue le principal attrait de la coopération.

Les conditions de travail? A ce sujet, les coopérants déplorent « la bureaucratie, le manque de directives, la mauvaise utilisation des compétences » auxquels ils se heurtent. « Les Algériens ne nous font pas assez confiance », regrettent-ils. Il en découle, constatent les auteurs de l'enquête, « un certain désenchantement ». Enfin, et c'est l'un des aspects positifs qu'elles se plaisent à souligner, 75 % des personnes interrogées se disent satisfaites de l' « accueil psychologique » que leur ont réservé les Algériens du nouveau milieu où ils professent.

MAINTIEN des écoles françaises en Algérie, création possible de nouveaux établissements publics ou privés, avec des sections françaises, aide de la France en matière d'enseignement, de recherche et de formation professionnelle, mise à la disposition du jeune État de techniciens et de cadres, tels sont les engagements pris à Évian par les deux partenaires en matière de coopération culturelle et technique.

Pour l'Algérie, au lendemain de l'indépendance, un secteur est prioritaire : celui de l'éducation. Aussi l'apport français à cet égard est-il précieux, et tout au long de ces dix années, avec des hauts et des bas, il est vrai, les relations entre les deux pays demeurent fructueuses dans l'ensemble.

Des motifs obscurs

Six mois après la mise en place par le jeune État de ses institutions, 10 000 maîtres français se consacrent à l'enseignement primaire en Algérie. Sur ce nombre, les trois quarts se trouvaient déjà sur place avant le 1er juillet 1962, les autres sont venus les rejoindre : jeunes idéalistes pour la plupart, bouillant d'enthousiasme à l'idée de dispenser leur savoir aux citoyens de la future Algérie. A présent la grande question est posée : allons-nous rester? Ces premiers mois d'indépendance ont-ils été encourageants? Portent-ils des promesses d'avenir pour les enseignants français?

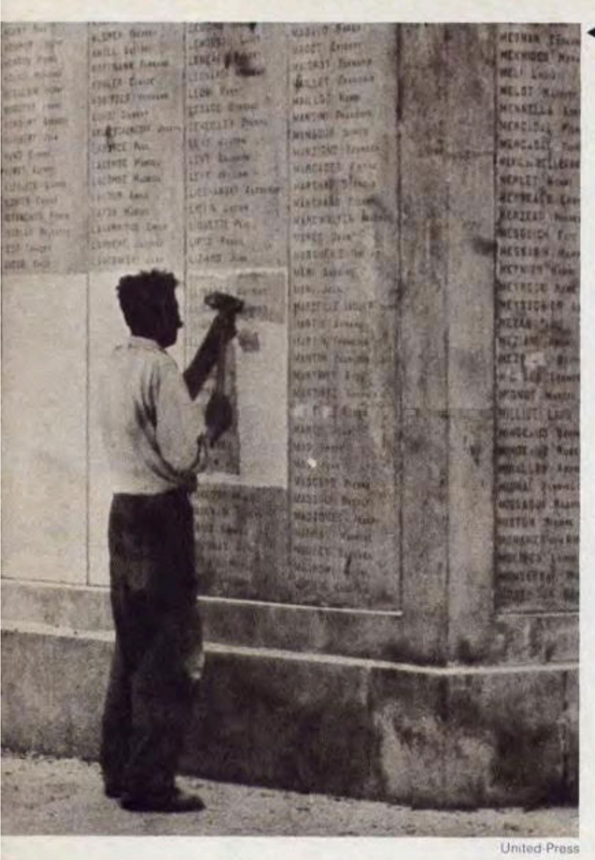
La réponse — positive — est donnée, fin 1962, par l'Association professionnelle des instituteurs français d'Algérie. Celle-ci émane de l'ancienne section algérienne du Syndicat national des instituteurs dont les dirigeants, pendant les heures critiques, avaient pris des positions libérales qui leur avaient valu attaques et menaces de toute sorte.

Aujourd'hui, en cette période encore troublée, les assurances renouvelées des autorités algériennes concernant la sécurité des biens et des personnes leur paraissent constituer des encouragements suffisants. Leurs préoccupations à propos du retard des traitements, du régime de la sécurité sociale qui leur sera appliqué, de l'avenir de leur mutuelle, etc., sont étudiées par les deux gouvernements dans un esprit compréhensif... Dès lors, pourquoi quitter l'Algérie?

Pour l'heure, des instituteurs français mettent la main aux nouveaux programmes d'enseignement. Ne contiendront-ils pas, en histoire notamment, des chapitres de nature à gêner ces maîtres? « Bien sûr, a répondu l'un d'eux, on n'apprendra pas aux jeunes Algériens que leurs ancêtres, les Gaulois, avaient les yeux bleus et les cheveux blonds. Mais dans les fiches à partir desquelles seront composés les nouveaux manuels, nous n'avons rien trouvé qu'en conscience nous ne pourrions enseigner. »

Les choses démarreraient donc plutôt bien dans ce secteur si des complications ne s'étaient fait jour en 1963, au point que l'on parle de « malaise » parmi les enseignants français d'Algérie. Ils sont alors 13 000 qui servent dans l'enseignement

...housiasme et l'amertume le gagner



◀ A Alger, un employé de la municipalité efface, sur ce monuments aux morts des deux guerres mondiales, les noms des Français d'Algérie. Ainsi en a décidé le gouvernement algérien pour mettre un point final au passé colonial...

United-Press



Lui aussi a choisi de ▶ rester. Et, dans cette petite église, il continue à exercer son ministère. Pour ce prêtre, il n'y a pas des Français et des Algériens, des chrétiens et des musulmans, mais des hommes qui sont tous frères devant Dieu.

Melet/Paris-Match

public, auxquels s'ajoutent près de 2 000 maîtres affectés aux écoles et lycées de l'office universitaire et culturel français. Les raisons de ce malaise? Elles sont d'ordre matériel et d'ordre psychologique. Si les traitements, après une période d'anarchie administrative, sont à présent payés à temps, ce sont les primes — primes de départ, de déménagement, de réinstallation — qu'il faut attendre de longs mois parfois; il est fortement question également de réduire la prime pour « difficultés d'existence ». Un mécontentement certain s'ensuit. A cela s'ajoute le fait que les majorations de salaire sont vite absorbées par l'augmentation constante du prix des denrées et de certains articles. D'autres enseignants se plaignent des difficultés d'approvisionnement et de logement, de l'incertitude quant aux possibilités de promotion...

Il faut imaginer la vie du jeune instituteur français, souvent chargé de famille, dans la petite ville du bled où il enseigne. Certes, la population l'entoure d'amabilité, de sympathie même, ce qui n'est pas toujours le cas de certains cadres F.L.N. pour lesquels tout ce qui émane de l'ancienne puissance coloniale est *a priori* suspect.

Il doit aussi faire face à l'incompréhension, aux maladresses d'une administration qui n'est pas encore réorganisée. Peu à peu, si idéaliste soit-il, l'enseignant voit s'estomper son bel enthousiasme, une certaine amertume le gagne.

Le soir, il retrouve ses collègues dans un des derniers établissements où l'on peut encore trouver de l'alcool. Repliés sur eux-mêmes, ces hommes ressassent, s'aigrissent. Pas drôle tous les jours, le sort des jeunes coopérants!... Isolés dans le bled dont ils ont vu partir le dernier médecin, le dernier pharmacien, ils n'échappent au cafard qu'en s'absorbant dans leur tâche au milieu de 50, 60 élèves par classe, parfois davantage. Ils y disposent, il est vrai, d'une grande marge d'initiative propre à séduire ceux qui, en matière de pédagogie, professent des conceptions modernes.

Il faut croire que tous n'y trouvent pas d'attraits suffisants pour prolonger leur séjour au-delà des deux ans prévus puisque, pour la rentrée de 1964, près de la moitié des enseignants français d'Algérie envisagent de ne pas renouveler leur contrat. Et les candidatures qui se manifestent dans le même temps se révèlent peu nombreuses. Pourtant, l'État algérien et les autorités françaises s'emploient à réduire les difficultés auxquelles se heurtent ces coopérants.

Déjà, pour supprimer l'impression d'isolement, les professeurs du secondaire ne seront plus nommés que dans les grands centres ou les ports. Côté fiscal, des aménagements substantiels sont apportés à la situation de l'enseignant français : avec un traitement annuel de 30 000 F, il ne paiera que 1 600 F d'impôts, alors que son homologue algérien se verra imposer du double. D'autre part, une nouvelle prime, dite « de fidélité », s'ajoutera à celles existant déjà. Elle augmentera de 10 % les émoluments de l'enseignant qui accepte de prolonger son séjour au-delà de deux ans. Enfin, des assouplissements sont décidés en ce qui concerne les transferts de salaire vers la France.

Voilà qui devrait encourager ceux qui sont déjà sur place à rester et ceux qui hésitent encore, à se lancer dans l'aventure. Il n'en est rien et le nombre des enseignants français, désormais, décroît d'année en année. En 1966, la convention franco-algérienne de coopération culturelle et technique, signée après deux années de laborieuses négociations, provoque l'inquiétude dans le milieu des professeurs et des instituteurs français, dont les effectifs tournent alors autour de 7 000. Il est vrai que l'arrestation d'un des leurs par les autorités algériennes, et pour des motifs obscurs, a été vivement ressentie ▶

CENTRES ET FOYERS CULTURELS FRANÇAIS EN ALGÉRIE

La France entretient en Algérie cinq centres culturels à Alger, Oran, Annaba (Bône), Constantine et Tlemcen. Leurs activités sont nombreuses et variées : bibliothèques de prêts, représentations théâtrales et cinématographiques, expositions, conférences. La culture française y est intelligemment diffusée en veillant à éviter tout ce qui pourrait revêtir un caractère de propagande. Pourtant (est-ce par crainte d'un « néo-colonialisme » culturel?) ces centres n'ont guère de succès auprès des Algériens : leurs adhérents ne représentent qu'un pourcentage infime de la population.

Indépendamment de ces centres, il existe dans les villes de moyenne importance vingt-huit foyers culturels nés des anciennes maisons de coopérants où se réunissent les agents français en Algérie. La coopération y trouve un complément naturel qui s'accompagne d'un enseignement récréatif. Naguère, les soirées dansantes, le bar où l'on pouvait consommer de l'alcool, étaient autant d'attraits qui y attiraient la jeunesse algérienne. Mais l'austérité du régime s'accommodait mal de ces « débordements » et la plupart des foyers français ont dû s'en tenir aux seules manifestations de la culture. Résultat : la fréquentation a baissé de moitié.

l'année scolaire 1966-1967 s'annonce sous de mauvais auspices

La coopération culturelle et technique avec la France ▶ n'est pas ce qu'en attendait le gouvernement algérien, qui se tourne alors vers les pays socialistes pour demander assistance. *Ci-contre :* marins soviétiques à Alger. *En bas :* dans cet hôpital algérien, des médecins venus de Chine populaire soignent les malades.



Marc Riboud/Magnum



Melet/Paris-Match

UN COOPÉRANT MÉDICAL TÉMOIGNE

Sur le plan médical la coopération franco-algérienne se solde dans l'ensemble par une réussite. La France forme chaque année un certain nombre de médecins algériens et elle contribue à la création de services spécialisés dans différents hôpitaux de l'ancienne colonie, à l'hôpital de Mustapha, à Alger, notamment, où le service de réanimation et le nouveau département de chirurgie vasculaire sont à mettre au compte de praticiens français. Depuis quelques années, d'autre part, la coopération offre à des étudiants en médecine français la possibilité d'accomplir leur internat en Algérie.

C'est le témoignage de l'un d'eux, Michel R..., qui vient de rentrer en France après deux années passées dans différents hôpitaux que nous reproduisons ici.

« Être interne en Algérie, c'est accepter un travail harassant, de dix, douze, quatorze heures par jour car le personnel médical est dramatiquement insuffisant. Mais c'est aussi se ménager une expérience des plus enrichissantes, des plus passionnantes.

» Souvent, les médicaments essentiels font défaut, le matériel médical et chirurgical est rudimentaire, insuffisant, il n'y a pas assez de lits, le personnel infirmier et laborantin n'a pas toujours la qualification requise. Aussi analyses et examens doivent-ils être accueillis avec circonspection. Trop de malades pour trop peu de médecins. Et cependant, il faut faire face, suppléer aux défaillances, être présent partout. Mais on y arrive quand même. Dans l'ensemble, ça marche de façon satisfaisante.

» Il nous faut aussi compter avec les coutumes locales. En Kabylie, par exemple, où les croyances ancestrales sont restées très vivaces, nous rencontrons des obstacles de poids. Dans le djebel, nous avons fort à faire pour concurrencer le marabout et sa médecine traditionnelle.

» Bien souvent, c'est lorsque celui-ci s'est révélé impuissant que l'on fait appel à nous. Mais alors il est parfois trop tard. Que de femmes enceintes avec complications on nous amène dans un état désespéré après qu'elles ont tenté une, deux, trois fois d'accoucher sans le secours du médecin... Quand une césarienne s'impose, marabout ou commère sont désarmés, mais l'un et l'autre n'en conviennent qu'après avoir échoué.

» Les avantages de cette expérience ? Ils sont de diverses sortes. Tout d'abord le fait que bien souvent nous devions nous débrouiller seuls, sans cadre au-dessus de nous, prendre des décisions importantes, des responsabilités qu'en France on ne confierait pas à un interne. Tout cela forme et mûrit plus vite, plus complètement, le jeune médecin. Bien sûr, il y a des « bavures », mais elles sont la rançon de la médecine empirique que nous sommes contraints d'exercer. Comment nous absorber sur chaque cas alors que dans tel ou tel hôpital nous avons en charge trente, quarante, cinquante malades ? Le diagnostic en souffre parfois, c'est certain. Mais même de nos erreurs, lorsqu'il s'en produit, nous tirons profit. Elles complètent notre expérience.

» Et puis de quel riche terrain nous disposons ! Jamais en Europe nous n'aurions rencontré, ailleurs que dans les livres, ces affections propres au Maghreb, qui sont là-bas notre quotidien : le kala-azar, l'effroyable rachitisme, le trachome, l'amibiase et quelques autres. Là encore l'interne français en Algérie, considéré comme médecin à part entière, peut considérablement enrichir ses connaissances.

» Ce qu'apprécient presque unanimement les internes en médecine français, c'est la qualité de l'accueil qui leur est réservé, aussi bien par le corps médical algérien que par les populations. On respecte et on aime le médecin français, rapporte Michel R..., on a pour lui une considération qui se perd en France. Et s'il n'est pas toujours facile d'établir le contact, en raison de l'obstacle de la langue, en revanche, une fois acquis, il est presque toujours bénéfique sur le plan humain. Et l'on découvre alors tout un monde différent, non pas l'Algérie des touristes, mais l'Algérie authentique, avec ses traditions profondes, ses croyances, ses tabous, ses interdits... S'il s'en donne la peine, le médecin, mieux qu'un autre, est en mesure de les approcher, de les pénétrer. »

par tous. Aussi attendaient-ils de la nouvelle convention des garanties précises concernant les libertés individuelles. Ils ne les y ont pas trouvées. Bien au contraire, déclarent leurs représentants, la nouvelle convention comporte des dispositions qui peuvent être de nature à menacer leur sécurité. Celle-ci, par exemple, dont ils soulignent l'ambiguïté : « Les coopérants doivent observer, pendant la durée de leur engagement comme après son expiration, la discrétion la plus absolue à l'égard des faits, informations et documents dont ils ont eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions. »

Les enseignants voient là une porte ouverte à tous les arbitraires, un biais par lequel il sera désormais possible de les renvoyer ou de ne pas renouveler leur contrat. Cette disposition leur paraît particulièrement inquiétante dans le contexte politique de l'Algérie de 1966. Lors de la dernière grève des étudiants algériens, la presse locale n'est-elle pas allée jusqu'à insinuer que les enseignants français pourraient bien ne pas avoir été étrangers à son organisation ?

Déclaration significative ! L'année scolaire 1966-1967 s'annonce sous de mauvais auspices pour l'Algérie, qui manque de maîtres.

Les professeurs et instituteurs français ne sont plus que 7 000 — au lieu de 13 000 en 1962 — auxquels s'ajoutent un millier de militaires qui effectuent comme enseignants leur service actif. Ce n'est pas suffisant. Et les gestes de bonne volonté — tel celui de quatorze jeunes Français

UNE ASSISTANCE MILITAIRE DISCRÈTE

Encore qu'entourée de discrétion, l'assistance militaire française à l'Algérie s'est poursuivie tout au long de ces années malgré les vicissitudes qui ont marqué les relations entre les deux pays. On forme en France du personnel militaire algérien destiné aux différentes armes. En Algérie, plusieurs centaines d'officiers et de sous-officiers ont servi comme instructeurs.

La France a créé à Bou-Sfer, près de Mers el-Kébir, une école de pilotage, à encadrement français, destinée à l'armée de l'air algérienne. Les Fouga Magister *d'entraînement et les hélicoptères de manœuvre ont été fournis par l'ancienne métropole. On trouve encore du personnel militaire français dans les services de santé, dans le génie et dans l'intendance.*

Jusqu'en 1971 un détachement de gendarmerie française a assuré la formation, en l'espace de sept ans, de 180 officiers de gendarmerie et de 5 000 gendarmes, dont plusieurs dizaines de cadres instructeurs.

qui sacrifient leurs vacances pour venir à Batna donner gratuitement des cours aux élèves de 3e et de 4e ayant échoué à leurs examens de fin d'année — ne pourront compenser le déficit.

Il faut faire quelque chose. Alors, on voit des officiels algériens se faire les commis voyageurs de la coopération culturelle : conversations à Paris avec les responsables du ministère de l'Éducation nationale, conférences de presse au cours desquelles sont développés les avantages dont bénéficient les coopérants français, tournées dans les villes de province pour y inciter maîtres et professeurs à « s'enrôler » pour l'Algérie... Les résultats de cette « opération charme » ne sont guère à la mesure des efforts déployés. La rentrée effectuée, Ahmed Taleb, ministre algérien de l'Éducation nationale, ne peut que déplorer la rareté des candidats français : « La coopération est un peu comme cette bouteille qui, selon le cas, est à moitié vide ou à moitié pleine, déclare-t-il. Si l'on considère les calomnies souvent chuchotées, plus rarement écrites, sur la situation en Algérie, si l'on considère les mises en garde ou les difficultés de toute sorte qui, çà et là, visent à décourager les candidats à la coopération, on ne peut que se féliciter qu'il y ait, malgré tout, des milliers d'hommes et de femmes de bonne volonté qui, surmontant les appréhensions, les propagandes et les calomnies, fassent confiance à l'Algérie comme l'Algérie leur fait confiance, et viennent travailler chez nous. »

Des résultats particulièrement médiocres

Les candidats se font rares, c'est indéniable. Mais il faut dire aussi que les conditions de recrutement sont de plus en plus difficiles. Cela dans le souci, du côté français, d'améliorer la qualification des enseignants destinés à la coopération. Prenons le cas du primaire, par exemple : en 1962, de simples moniteurs pourvus du certificat d'études étaient envoyés en Algérie. En 1963, le B.E.P.C. était exigé, puis, en 1964, le premier baccalauréat. En 1965, le candidat devait être en possession du baccalauréat complet



Cl. Lutteri

◄ **Fernand Pouillon : en 1954, il avait bâti les grands ensembles de Diar-el-Mahçoul. Il s'est fait musulman et a choisi de vivre à Alger. L'État algérien lui doit un grand nombre de réalisations dont la quasi-totalité des grands complexes touristiques.**



Marc Riboud/Magnum

Des employés manifestent contre l'« immixtion » des Français dans les affaires économiques algériennes : un épisode dans la « guerre du pétrole ».

et un an plus tard il fallait y ajouter un certificat d'aptitude pédagogique.

Quelles qu'en soient les raisons, les dirigeants algériens déplorent, au seuil de l'année 1970-1971, ce qu'ils appellent « les défaillances » de la France. Les résultats particulièrement médiocres de la dernière campagne de recrutement ont pour conséquence une amertume profonde qui va bien au-delà des réactions épidermiques. « La coopération avec la France n'est pas une fatalité », n'hésite pas à déclarer un responsable algérien de l'Éducation nationale, où l'on incline de plus en plus à se tourner vers les pays de l'Est et les pays arabes pour combler le déficit en coopérants.

Comment expliquer cette « désaffection » des coopérants français, qui menace, à terme, la coopération franco-algérienne, autrement que par une certaine mauvaise volonté des bureaux parisiens? murmure-t-on à Alger. Les avantages offerts aux candidats ne suffisent-ils pas à surmonter les obstacles? Et d'énumérer ces facilités, qui n'ont cessé de croître depuis 1966 : suppression du quitus fiscal (pour retourner en France, le coopérant n'a plus à justifier qu'il est en règle avec l'administration des finances algérienne), suppression de l'autorisation de sortie du pays, disparition des droits de douane sur les véhicules, attributions d'un logement de fonction plus fréquentes, versement désormais régulier des traitements qui, pour beaucoup, sont doublés par rapport à ce qu'ils étaient en France. En ce qui concerne les impôts sur les traitements et salaires, le gouvernement algérien accorde aux coopérants servant dans le nord du pays un abattement de 25 % pour les célibataires, divorcés ou veufs ayant des enfants à charge et aux coopérants mariés dont le conjoint n'exerce pas d'activité salariée; ceux qui exercent dans le Sud bénéficient d'un abattement spécial : il est de 40 % pour les célibataires sans charges de famille, 50 % pour les célibataires chargés de famille et les mariés avec ou sans enfants... Ce sont là des avantages non négligeables au total!... **H**

COOPÉRANTS MILITAIRES

Huit ans après l'indépendance de l'Algérie, la coopération culturelle et technique compte 8 000 agents. Sur ce total, 2 000 sont des militaires, volontaires du Service national actif (V.S.N.A.) qui servent sous la blouse de l'enseignant ou du technicien. Ceux-ci se plaignent volontiers de leur sort lorsqu'ils le comparent à celui des coopérants civils et ils se qualifient parfois de « parents pauvres de la coopération ».

Parmi les doléances du coopérant militaire, les difficultés de logement viennent au premier rang. « L'indemnité de logement que nous percevons est insuffisante, écrit l'un d'eux, qui assure traduire la « grogne » de ses camarades. Elle nous oblige à vivre dans des conditions d'hygiène et de salubrité parfois douteuses, ou bien à « rogner » sur notre indemnité de subsistance, c'est-à-dire sur notre nourriture. Lorsque enfin, après une chasse longue et pénible, l'un de nous est parvenu à trouver un logement décent, il lui faut consacrer ses économies personnelles à le meubler ou – c'est le plus souvent le cas – s'endetter. »

D'autre part, bien que n'étant pas salarié, le coopérant militaire est assujetti à un régime fiscal intérieur prohibitif lorsqu'il possède un véhicule... Et pourtant Dieu sait s'il en a besoin, dans le bled surtout, de cette 2 CV – « la 2 CV du coopérant » que l'on se repasse de l'un à l'autre à chaque départ et qui est devenue légendaire en Algérie.

« Et lorsque nous nous plaignons de notre condition matérielle, poursuit ce « rouspéteur », les autorités françaises recourent abusivement à la notion d'égalité avec les camarades qui servent en France sous les drapeaux. Cette comparaison est-elle justifiée en regard d'exigences humaines et intellectuelles qui ne sont en aucun point comparables? » Et il conclut : « Le coopérant militaire se démoralise vite car il a la pénible impression que personne ne se penche sur ses problèmes et qu'on lui supprime tout moyen de prendre réellement ses responsabilités. Lorsqu'il retournera en France, il découragera les futurs candidats à la coopération en Algérie. »

◄ Les grands domaines viticoles sont maintenant propriété algérienne. Cette richesse, héritage de l'« occupation coloniale », sera considérée par le gouvernement algérien comme un « cadeau empoisonné » des Français. Elle sera, en tout cas, une source de litiges entre Paris et Alger.

Autre sujet de litige : ► l'or noir. Très vite, les Algériens demandent que soient réexaminées les clauses des accords de 1962. Le jour n'est pas loin où le gouvernement algérien d'un trait de plume, privera la France du fruit de ses recherches au Sahara et des efforts de ses pétroliers.

Marc Riboud/Magnum

DES POMMES DE DISCORDE

Technor/Bloch-Lainé



Les Algériens ont conclu un marché avec Moscou et vers l'U.R.S.S. partiront des millions d'hectolitres de vin.

AH! ce vin algérien, il en aura fait couler de l'encre! Il en aura alimenté des discussions, des palabres, des marchandages! Grave problème que celui du vin pour les Algériens qui n'en consomment pas mais en produisent beaucoup. Héritage de l'« occupation coloniale », la richesse du vignoble algérien se révèle, en 1962, un handicap pour l'économie du jeune État qui vient d'accéder à l'indépendance. Il lui faut absolument trouver des débouchés à ce produit dont il n'a que faire. Pour les autorités algériennes, ce vin est un « cadeau empoisonné » de la colonisation. Aussi la France a-t-elle « le devoir » d'acheter une partie de la récolte... On voit déjà se profiler, au fond de la cuve, le schéma de la première grande crise que traverseront les relations algéro-françaises.

Aux termes des accords d'Évian, la France s'engageait à faciliter l'écoulement sur son territoire d'une partie de la production vinicole algérienne. Mais on avait omis de consulter les producteurs français, qui, très vite, brandirent le drapeau de la protestation. Dès 1963, un an après l'accession de l'Algérie à l'indépendance, Edgard Pisani, alors ministre de l'Agriculture, fit part de l'intention du gouvernement français de réduire les importations, tandis que des campagnes de presse contre « le pinard de Ben Bella » battaient leur plein. Les achats français enregistrèrent une chute brutale. Ils tombèrent en dessous de deux millions


C. Raimond-Dityvon/Viva

d'hectolitres, soit huit fois moins que les années précédentes.

En janvier 1964, au terme d'une négociation serrée et parfois orageuse, un accord quinquennal est conclu entre les deux pays. Il prévoit que, la première année, l'Algérie pourra écouler en France un contingent de 8 750 000 hectolitres, contingent qui sera ensuite diminué chaque année de 500 000 hectolitres. Mais dix-huit mois plus tard, la France demande la suspension de l'accord en raison de la mévente des vins français. Vif mécontentement des Algériens, avertissement au gouvernement français lui demandant de ne pas céder aux pressions de ses viticulteurs dont la campagne contre les vins d'Algérie « pourrait faire courir des risques à l'ensemble des relations commerciales entre les deux pays ».

Au début de 1968, le problème du vin — avec ceux de la main-d'œuvre — est au centre des entretiens que l'ancien ministre Robert Buron a avec le président Boumediene. L'évolution des échanges commerciaux entre les deux pays dépend très largement à présent de la politique française en matière d'importation de vin. Peu à peu, au courant privilégié qui prévalait au lendemain d'Évian s'est substituée une sorte de troc : lorsque la France accepte de débloquer un million d'hectolitres de vin, l'Algérie se montre disposée à acheter des tubes pour le gazoduc d'Hassi-R'Mel-Skikda (Philippeville). C'est le temps des « opérations liées ».

Lesquelles ne donnent pas les résultats escomptés puisqu'en juin 1968 cette affaire du vin fait voir rouge au président Boumediene. Il accuse purement et simplement la France de refuser d'acheter les vins algériens dans le dessein d'affaiblir l'économie algérienne. Le chef de l'État s'en prend surtout aux « anciens colons français qui s'ingénient à faire obstacle à l'entrée de ce vin en France par les pressions qu'ils font subir au gouvernement de Paris ». « Ils essaient, ajoute-t-il, de faire croire à l'incapacité et au marasme de notre économie, ils s'efforcent de discréditer l'indépendance et le socialisme de l'Algérie. » Selon le président algérien, le refus par la France de se conformer à l'accord de 1964 sur le vin supprime une bonne part des exportations agricoles algériennes : 70 à 80 milliards d'anciens francs, précise-t-il. Le vin algérien occupe ainsi la seconde place, après les hydrocarbures, dans les exportations algériennes.

Secteur vital de l'économie algérienne, le vignoble fait travailler plus de 500 000 ouvriers agricoles, assure la subsistance d'un million et demi de personnes — soit près de la moitié de la population rurale — et conditionne l'avenir de milliers de fermes « autogérées », c'est-à-dire plus de 300 000 hectares des meilleures terres du pays, qui ont été récupérées sur les colons français... Rien d'étonnant, dès lors, à ce que les Algériens se sentent pris à la gorge lorsque se mettent brusquement à baisser les précieuses importations de vin.

La faible récolte de 1969 en France permet de combler, en partie, le retard apporté à l'exécution des engagements de 1964. D'autre part, Alger a conclu avec les Russes un accord aux termes duquel ces derniers se rendent acquéreurs de millions d'hectolitres chaque année, au prix (inférieur, il est vrai, au cours mondial) de 2,50 F le degré-hecto alors que la France le paye 5,40 F.

Mais tout n'est pas résolu et le problème du vin ne cesse de rebondir à chaque négociation entre la France et l'Algérie. Lorsqu'en 1971 éclatera la crise du pétrole, la France suspendra pratiquement ses achats. La solution? Plus que dans l'exportation des vins d'Algérie vers les pays de la C.E.E., qui absorbent d'abord les produits des vignerons français et italiens, elle réside dans la reconversion du vignoble. Les Algériens l'ont compris et 25 000 hectares de vignes ont été promis à l'arrachage, avec l'aide de la France.

« L'Algérie confirme l'intégralité des droits attachés aux titres miniers. Elle s'abstiendra de toute mesure de nature à faire obstacle à l'exercice des droits acquis. Elle ne portera pas atteinte aux intérêts des actionnaires et associés des sociétés intéressées ».

Mais qui croyait vraiment que la jeune Algérie, si jalouse de son indépendance conquise de haute lutte, dirigée par des hommes passionnés, intransigeants, qui ▶

LES ACHATS DE VIN A L'ALGÉRIE

En volume (millions d'hectolitres)

1960	1961	1962	1963	1964	1965
14,4	12,7	14,5	1,7	8,8	8,1
1966	**1967**	**1968**	**1969**	**1970**	**1971**
8,3	3,5	3,1	5	6,5	0,07

En valeur (millions de francs)

1960	1961	1962	1963	1964	1965
1 169	1 030	1 152	568	809	878
1966	**1967**	**1968**	**1969**	**1970**	**1971**
660	271	241	423	590	8

LA PART DE LA FRANCE DANS LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE EN ALGÉRIE

(en millions de tonnes)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Production totale	26,1	33,4	38,5	42,4	43,8	47,9
dont sociétés françaises	21,5	26,3	29,8	32,4	31,0	32,9
Part de la production française dans le total (en %)	82,4	78,7	77,4	76,4	70,8	68,7

J.-L. Gatine

une fleur offerte à l'Algérie par la France

croyait donc que cette Algérie accepterait longtemps le principe de la cosouveraineté sur sa richesse principale?

Très vite, les Algériens demandent que soient réexaminées les clauses des accords de 1962 concernant l'or noir du Sahara, sa production, son écoulement. Et en 1965, après de longs mois de négociations, de nouvelles dispositions réduisent un peu plus la part de la France. Elles sont adoptées pour quinze ans et révisables tous les cinq ans. Elles comportent la création d'une « association coopérative » et relèvent le taux de l'impôt sur le bénéfice des compagnies, qui passe de 50 à 53 % et devra atteindre 55 % en 1969.

Pour nombre d'observateurs français, l'accord de 1965 sur les hydrocarbures est une « fleur » offerte à l'Algérie par la France. Est-il utile de préciser que, de l'autre côté de la Méditerranée on ne voit pas les choses sous le même angle? On souligne à Alger que la France, en veillant à la défense de ses intérêts, s'est assuré une des principales sources d'approvisionnement en matière énergétique.

D'autant que l'hexagone est pratiquement démuni de réserves de pétrole et que ses ressources en gaz demeurent insuffisantes à moyen terme. L'Algérie, à côté, présente une complémentarité évidente. Ce n'est donc pas pour des raisons altruistes que l'accord de 1965 sur les hydrocarbures a vu le jour...

On n'en fait pas mystère à Alger : bien au-delà des questions de prix ou de marchés, ce qui est en jeu, c'est la survie d'un régime hérité de l'époque coloniale et qui apparaît ici comme une anomalie humiliante « entre l'Algérie qui s'efforce d'effacer les dernières traces de la colonisation et la France qui s'accroche à des privilèges d'un autre temps ». « Nous allons inévitablement vers la crise si Paris refuse de nous entendre », prophétisent certains responsables algériens.

Déjà, lors de son voyage à Alger à l'automne de 1969, Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères, a pu prendre la mesure des exigences du partenaire. Elles sont précisées en juillet 1970. Après des conversations commencées en septembre 1969 et qui se poursuivent avec des fortunes diverses, on aboutit à un

Keystone



A gauche : **à Montpellier, des viticulteurs manifestent contre la politique gouvernementale. Devant le mécontentement grandissant des viticulteurs, Edgar Faure, en 1965, décide que la France n'achètera de vins algériens que dans la mesure où les besoins du pays ne seront pas couverts par la récolte nationale.** ***A droite :*** **du vin algérien, prêt à être embarqué pour la France.**

◀ Le pétrole et le gaz naturel sont, à l'heure actuelle, les deux plus importantes richesses de l'Algérie et les accords signés avec les différents partenaires étrangers intéressent des territoires de plusieurs centaines de milliers de kilomètres carrés et portent sur des dizaines de millions de dollars...



... Il n'était pas ▶ nécessaire d'être grand prophète pour prédire, au lendemain de la signature des accords d'Évian, que l'Algérie n'accepterait pas longtemps le principe de la cosouveraineté sur ce « joli magot » et que le pétrole deviendrait rapidement un élément de *chikaya* dans les relations entre les deux pays.

Technor/Bloch-Lainé

constat d'échec et à la fixation d'autorité par Alger d'un nouveau prix de référence du « brut ».

Un mois plus tard, lorsque Ortoli s'entretient avec Bouteflika, le ministre algérien ne dissimule pas l'intention de son gouvernement de jeter bas la citadelle pétrolière française. Voilà Paris prévenu.

Alors tandis que s'engage une interminable négociation, les rapports algéro-français connaissent une érosion lente mais continue. Ce qui les caractérise, c'est à la fois le « dialogue de sourds » découlant de l'entêtement de l'un et l'autre partenaire à ne rien abandonner de ses intentions et l'acrimonie résultant des décisions prises par Alger.

Le 24 février, l'orage éclate. Las des « atermoiements » du partenaire, Alger dénonce l'accord du 29 juillet 1965 qui créait l'« association coopérative » franco-algérienne en matière de pétrole. Le gouvernement du colonel Boumediene prend le contrôle majoritaire au sein des compagnies pétrolières françaises. Nationalisation partielle qui s'accompagne d'une nationalisation totale du réseau des pipelines et du gaz. Les Algériens fixent d'autorité le nouveau prix du pétrole ainsi que le montant de l'indemnité qu'ils entendent consentir aux compagnies.

Pour Paris la pilule est dure à avaler. Et de faire les comptes des avantages que la coopération, en cette année 1971, présente pour ce partenaire difficile, avantages qui pourraient bien être remis en cause :

• D'abord l'accord qui vient d'être dénoncé par Alger prévoyait, à côté de l'« association coopérative » en matière de pétrole et de gaz, une aide à l'industrialisation d'un montant de 200 millions de francs par an dont 40 millions sous forme de bons. Le renouvellement de cette aide était envisagé;

• Sur le plan monétaire, l'Algérie, dont la monnaie, le dinar, est « décrochée » du franc depuis la dévaluation du 9 août 1969, a un statut spécial en marge de la zone franc. Elle peut, en particulier, tirer sur les réserves de la Banque de France n'importe quelle devise dans la limite de ses avoirs en francs qui lui sont essentiellement fournis par les rapatriements de salaires de ses ressortissants travaillant en France;

• Ceux-ci, en 1971, sont environ 700 000, dont 400 000 salariés, 20 000 commerçants et membres de professions libérales, 50 000 femmes et 220 000 enfants. Les salariés bénéficient de la sécurité sociale et des allocations familiales même pour leurs familles demeurées en Algérie. On ▶

Tallandier



▶ **DES POMMES DE DISCORDE**

Boumediene exhale les rancœurs accumulées

estime que les Algériens envoient dans leur pays plus des deux tiers de leur salaire en moyenne, soit environ un milliard de francs par an, ce qui double presque les ressources perçues par les autorités d'Alger au titre de la fiscalité pétrolière;

• Les résidents français en Algérie sont au nombre de 65 000 dont plus de 10 000 envoyés au titre de la coopération culturelle et technique. 7 000 maîtres et professeurs enseignent dans les établissements publics algériens.

40 % de leurs rémunérations sont payées par la France, ce qui a représenté quelque 120 millions de francs l'an dernier. Enfin, les coopérants techniques civils sont encore 1 500 et le total des volontaires effectuant leur service militaire dans la coopération atteint 900;

• L'aspect commercial à présent : la France demeure le premier client de l'Algérie à concurrence de quelque 3 milliards de francs. Elle est aussi, avec ses produits industriels, son premier fournisseur (2 350 millions de francs). Des aménagements douaniers ont été consentis aux Algériens dont les produits, à l'exception du vin, entrent en France en franchise.

Sa position, la France tarde à la faire connaître. Ce n'est que le 14 avril que le gouvernement Pompidou annonce qu'il met fin aux relations « privilégiées » avec l'Algérie.

Désormais, celles-ci ne relèveront plus que du seul « droit commun », le partenaire français s'attachant à considérer d'abord son intérêt, comme il fait avec d'autres Etats étrangers auxquels ne le lie aucun passé commun.

Cette fois, c'en est bien fini de ce qui pouvait rester de l'esprit ou de la lettre des accords d'Évian, dont le caractère « tutélaire » était d'ailleurs dénoncé outre-Méditerranée par un nombre croissant



Marc Riboud/Magnum

Lors de la nationalisation du complexe pétrochimique d'Arzew, des manifestants, ouvriers et délégués syndicalistes, brandissent des pancartes portant des slogans, en français, contre le « néo-colonialisme ».

de censeurs qui leur trouvaient des « nostalgies colonialistes ». Voilà donc que s'achève, semble-t-il, le temps des illusions, des surenchères, des malentendus, des espoirs déçus.

L'originalité des accords de 1962, c'était qu'ils formaient un tout. Ce caractère global — Paris insiste sur ce point — n'existe plus aujourd'hui, les décisions prises par le gouvernement algérien en matière pétrolière rendant « sans objet », dans l'esprit du gouvernement français, la poursuite des négociations dans ce domaine entre les deux gouvernements. Les relations franco-algériennes seront donc conduites désormais dossier par dossier, sans relation *a priori* entre les différents volets.

La confrontation dans laquelle la France et l'Algérie sont engagées est suivie avec le plus vif intérêt à Alger. Indépendamment des liens historiques qui unissent les deux pays, il n'existe guère de familles algériennes dont un membre ne vive ou n'ait vécu de l'autre côté de la Méditerranée. Aussi, curieusement, et malgré les rancunes, les ressentiments, les arrière-pensées, la crise en cours apparaît à beaucoup comme une querelle entre cousins dont on déplore qu'elle n'ait pu être évitée.

Le 1er mai, dans un discours à la nation algérienne, le président Houari Boumediene tonne contre la France et exhale les rancœurs accumulées. Il stigmatise ceux qui en France « prétendent avoir donné l'indépendance à l'Algérie ». « Celle-ci, affirme-t-il avec force, a été arrachée par notre peuple au prix du sang, et ce, tout au long des générations de l'époque coloniale. La France n'a accepté de signer les accords d'Évian que lorsqu'elle s'est trouvée dans l'incapacité de réduire la résistance du peuple algérien.

» Nous avons tout fait pour éviter une rupture totale avec la France pour des raisons que tout le monde connaît, à cause d'un long passé commun, bien que pénible et sombre pour nous. En dépit de tout, nous avons proclamé que nous étions prêts à marcher ensemble parce que la coopération, à nos yeux, devait être basée sur les avantages réciproques et l'égalité des droits et non sur l'exploitation. La réponse du gouvernement français a été la suivante : puisque vous avez pris le pétrole, nous ne pouvons plus coopérer avec vous. Cela veut dire que cette coopération était basée sur le

G. Le Querrec/



Belaïd Abdessalam. En tant que ministre de l'Industrie, il possède une arme de dissuasion redoutable : le pétrole.

pétrole, où il y avait d'énormes bénéfices. Cela veut dire qu'elle était basée sur l'exploitation, qu'elle n'était pas équitable. »

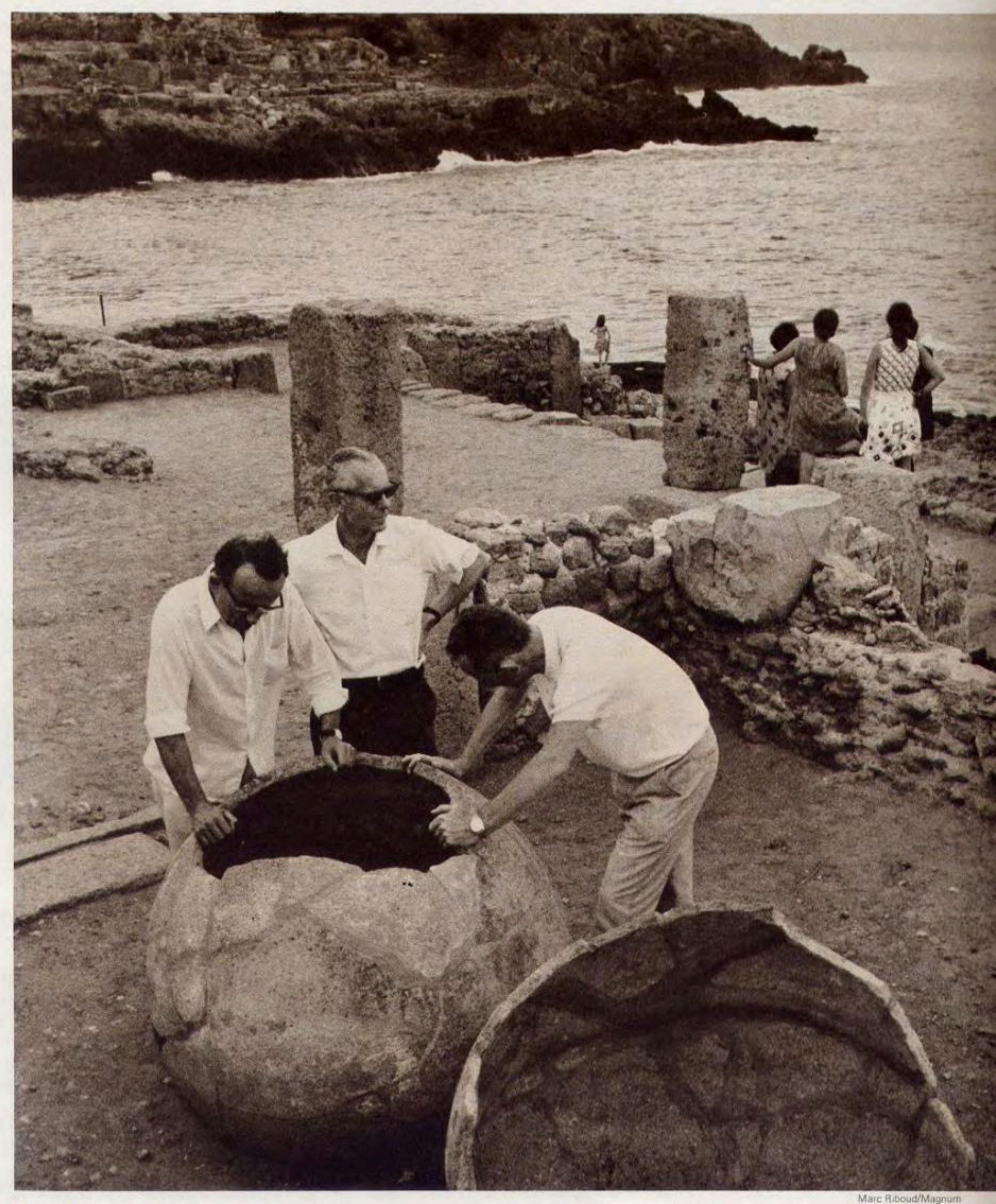
Il ajoute que l'Algérie a pris les dispositions qui s'imposent à elle : elle vendra ailleurs son pétrole. Toutefois, il met en garde les compagnies françaises : si elles persistent dans leur attitude, elles ne devront s'en prendre qu'à elles si, un jour, elles ne bénéficient pas même de 1 % des actions. A ceux qui tentent d'imposer un blocus économique de l'Algérie en refusant d'acheter son pétrole et son vin il conseille de méditer soigneusement la leçon et les enseignements du blocus américain de Cuba... H

L'APPORT PÉTROLIER DE LA FRANCE DANS LA CORBEILLE DE NOCES

En signant les accords d'Évian, la France déposait dans la corbeille de noces de la coopération franco-algérienne le fruit de longs et coûteux travaux entrepris au Sahara dès 1950. Il s'agissait essentiellement :

- *De sources d'énergie et de matières premières pétrochimiques en quantités impressionnantes et utilisables dans des conditions économiques et financières des plus avantageuses;*
- *D'un réseau de voies d'évacuation du pétrole et du gaz aboutissant à des ports situés en territoire algérien;*
- *De revenus atteignant 260 millions de nouveaux francs en 1962 et appelés à s'accroître rapidement;*
- *D'une participation directe au capital des compagnies dont le gouvernement général de l'Algérie était actionnaire. L'État algérien se voyait attribuer 40,51 % du capital de la S.N. Repal, propriétaire de la moitié des gisements d'Hassi-Messaoud et d'Hassi-R'Mel, 50 % de la C.R.E.P.S. et 35 % de la S.O.T.H.R.A., spécialisée dans le transport du gaz d'Hassi-R'Mel.*

LA GRANDE CRISE



Marc Riboud/Magnum

Tipasa fut jadis un comptoir phénicien. Bien avant qu'elle ne fût musulmane, l'Algérie avait été romaine. La conquête du pays s'était accompagnée d'un développement considérable de sa richesse. Pour sa renommée, elle porte encore aujourd'hui les marques de cette colonisation.

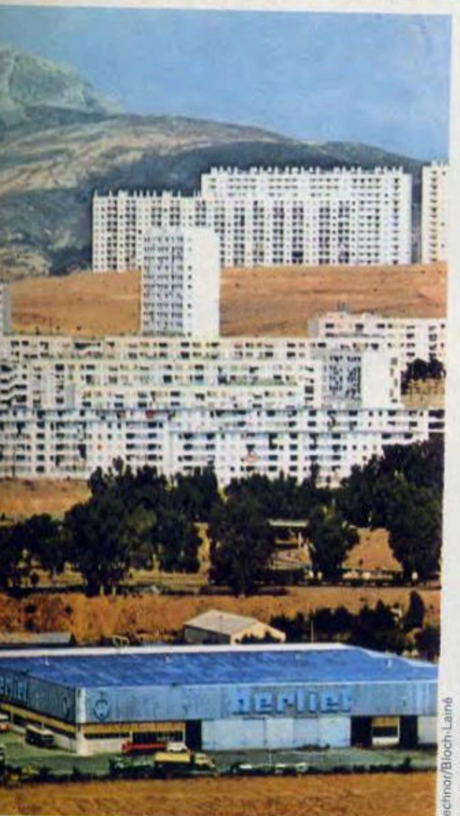
La crise pétrolière a pour conséquence la dégradation des échanges économiques algéro-français. Ceux-ci, il est vrai, depuis 1967, accusaient une certaine stagnation, conséquence de la volonté des dirigeants algériens de diversifier leur commerce extérieur et leurs partenaires économiques. Mais en 1971, le brusque arrêt des achats par la France du pétrole algérien provoque l'effondrement des exportations vers l'hexagone : elles passent de 3 538,9 millions en 1970 à 1 293,6 millions en 1971, soit une diminution de 63 %. *Pour la première fois depuis plus d'un siècle, la France n'est plus le premier client de l'Algérie.* Elle laisse cette place à l'Allemagne fédérale.

Les ventes françaises, elles, n'ont encore que peu souffert des répercussions de la crise puisqu'elles passent de 3 124,1 mil-

Une rue de Climat-de-France, à Alger, appelée ▶ parfois aussi la « Cité aux cent colonnes ». Construite au-dessus de Bab-el-Oued, au temps où l'Algérie était département français, elle avait toujours abrité un grand nombre de familles musulmanes.

Marc Riboud/Magnum

Pose d'un pipe-line en Méditerranée. En 1972, la production annuelle de l'Algérie s'élèvera à 52 millions de tonnes, dont 45 partiront pour l'Europe ; les hydrocarbures sont au premier rang des richesses naturelles de l'Algérie.



Technor/Bloch-Lainé



Marc Riboud/Magnum

***A droite* : une citerne de lait arrive de France. Le lait est une denrée rare en Algérie, bien que le gouvernement ait importé des vaches laitières à haute productivité. *A gauche* : l'usine Berliet. Là encore, la présence française...**

lions de francs en 1970 à 2 771,3 millions en 1971. Mais en 1972, la chute est sensible : 14 %. C'est qu'Alger, répondant à la mauvaise humeur par la mauvaise humeur, a pris un certain nombre de mesures restrictives touchant les produits français. Cette même année 1972 voit remonter les exportations algériennes vers la France : 1 702 millions de francs, en augmentation de 25 % sur l'année précédente.

Les secteurs français les plus touchés par la baisse des exportations sont les produits des industries métallurgiques, mécaniques et électriques. Ceux-ci commencent à être fabriqués en Algérie : le complexe sidérurgique d'Annaba — dont la division fonte a été construite en 1970 avec la participation technique et financière de la France — sort à présent de la fonte, de l'acier, des tôles, des charpentes métalliques.

La mauvaise humeur algérienne au lendemain de la crise pétrolière s'étend au chapitre des marchés : une vingtaine seulement sont confiés en 1971 aux entreprises françaises. Certains contrats sont même annulés : ainsi l'implantation à Oran d'une usine de voitures de tourisme dont la construction avait été confiée à Renault. Son coût était estimé à plus de 850 millions de francs. Au total, les marchés conclus avec la France « l'année de la grande crise » ne dépassent pas 2 % de l'ensemble des contrats conclus avec les firmes des autres pays.

La dégradation des rapports franco-algériens se manifeste, du côté français, par le départ d'Alger, le 1er mai 1971, des pétroliers et de leurs familles, qui regagnent l'hexagone. Dans les semaines qui suivent, les deux partenaires s'observent et l'Algérie fait un petit pas vers ce qui pourrait amorcer la reprise du dialogue. Elle se dit prête à abaisser le prix minimum de vente du brut. En retour, il est vrai, les Algériens réclament que soient examinés les problèmes des arriérés fiscaux. Mais Paris veut voir dans le geste d'Alger une ouverture. Et comme toujours les rancœurs doivent s'effacer devant les nécessités industrielles. On négocie de nouveau.

De laborieuses négociations

En juin 1971, la Compagnie française des pétroles signe avec la Sonatrach un accord qui laisse à la première une marge de bénéfice jugée « raisonnable », la compagnie paiera, dans un premier temps, un arriéré d'impôts de 150 millions de francs. Elle recevra ensuite une indemnisation de 330 millions, mais elle s'engagera à investir 550 millions en Algérie dans les cinq années à venir. « C'est sévère et le corset est serré, mais c'est jouable », commentent les pétroliers. Et le jeu reprend. Mais la querelle pétrolière, plus grave que celles qui l'ont précédée, laissera une cicatrice profonde.

Au printemps de 1972 les relations franco-algériennes sont « entrées en convalescence », pour reprendre l'expression d'un diplomate français. A petits pas, un nouveau rapprochement s'opère par le biais du règlement des transferts sociaux qui avaient été l'occasion, en 1971, de laborieuses négociations. Désormais, les Français exerçant dans le secteur privé en Algérie pourront cotiser à leurs caisses de retraites en France. De leur côté, les familles algériennes dont le chef travaille depuis plus de six mois dans

les relations franco-algériennes sont " entrées en convalescence "



William Klein/Viva

l'ancienne métropole toucheront les prestations sociales dont le paiement avait été suspendu. Voilà réglé un chapitre du contentieux social sur lequel on se montrait chatouilleux de part et d'autre.

Cette reprise encore hésitante du dialogue entre la France et l'Algérie, on veille ici et là-bas à ne pas la compromettre. On fait en sorte que ne dégénèrent pas les « incidents de parcours ». Ainsi, lorsque le pouvoir algérien nationalise *de facto* la Compagnie française de crédit et de banque, que la France envisageait de céder à l'amiable un peu plus tard, ou bien quand le capitaine d'un navire de guerre français refuse de hisser le pavillon algérien en relâchant dans le port d'Annaba — alors que les bâtiments de guerre soviétiques se plient à cet usage —, on fait taire des susceptibilités qui, en d'autres temps, n'auraient pas manqué d'alourdir l'atmosphère.

Déjà, le boycottage de certains produits français décidé par l'Algérie en réponse à l'arrêt des achats de pétrole est partiellement levé. Alger manifeste sa volonté d'accroître les échanges culturels en envoyant, par exemple, de l'autre côté de la Méditerranée un groupe de 250 artistes, écrivains et poètes qui animent à Paris une semaine culturelle algérienne. C'est la détente. Mais il reste encore bien des sujets de litige entre les deux pays.

Tracasseries et brimades

Cependant, Algériens et Français se montrent résolus à faire abstraction des récentes péripéties pour laisser la voie libre à une relance de la coopération sur de nouvelles bases. « Nous laissons toutes les portes ouvertes sur l'avenir », déclare le premier ministre français. Le président Boumediene, pour sa part, affirme : « Il ne reste plus, entre nous et l'État français, aucun problème d'intérêt. » Il est vrai qu'il ajoute : « Le dernier et le plus important de ces problèmes était celui de la nationalisation du pétrole, que nous considérons, pour notre part, comme définitivement classé et sur lequel nous ne reviendrons plus. »

A la mi-73, le terrain semble être suffisamment aplani pour que Bouteflika puisse être reçu officiellement en France. Événement d'importance dans les relations entre les deux pays : le ministre des Affaires étrangères est depuis plusieurs années le premier responsable algérien de haut rang à recevoir un accueil officiel à Paris.

Quelques semaines auparavant — nouvelle manifestation du rapprochement franco-algérien —, un accord pour la livraison de gaz naturel à la France (4 millions de mètres cubes) pendant quinze ans est entré en application.

Habile, dynamique, passionné jusqu'à se montrer intraitable lorsqu'il s'agit des intérêts de son pays, Abdelaziz Bouteflika se trouve placé depuis dix ans à la

(Suite page 16)

IMPORTATIONS FRANÇAISES EN PROVENANCE D'ALGÉRIE DE 1969 A 1972

(Valeur C.A.F., en millions de francs)

(Source : statistiques douanières françaises)

	1969	1970	1971	1972
Importations totales	3 073,8	3 538,9	1 293,6	1 702,1
Légumes frais et secs	62,1	38	24,9	17,3
Fruits frais et secs	112,6	86	94,7	92,7
Préparations de légumes et fruits	21	25,4	15,4	17,8
Vin	424	589,9	7,9	30,7
(hectolitres)	(5 043 440)	(6 551 885)	(74 000)	(343 663)
Déchets des industries alimentaires	12,5	29,9	11,3	16,9
Minerais de zinc	3	1,7	0,3	1,1
Huiles brutes de pétrole	2 280,6	2 584,7	993,8	1 371,5
(tonnes)	(25 429 817)	(26 936 174)	(8 980 216)	(11 131 886)
Produits pétroliers raffinés	1,6	5,5	3,4	3,7
Gaz de pétrole	43,4	43,6	36,3	57,9
Peaux brutes	12,5	1,1	22	17,4
Papiers et cartons	7,4	6,8	2,1	1
Étoffes et bonneterie	8,4	9,3	2,4	0,1
Fonte		5,4	1,7	



LE BORDJ DE TAMANRASSET

I.G.N.

HISTORIA magazine
Supplément au numéro 375

LA GUERRE D'ALGÉRIE

Nos lecteurs écrivent...


Yves Dépagne

Qui reconnaîtrait, en ce guetteur posté dans le djebel, un gendarme ? La part de la gendarmerie a une importance un peu ignorée.

Tous vos numéros sont magnifiques et explicites, dommage qu'ils se terminent bientôt !

Enfant d'Algérie – à l'époque de l'indépendance j'avais onze ans –, je fus très peiné malgré mon jeune âge de quitter le sol natal et je le suis encore ; je pense qu'un règlement du conflit aurait dû intervenir par la France. Ces règles auraient porté sur l'Algérie libre, ses citoyens auraient eu le droit de pratiquer la religion, les mœurs de leurs origines, les musulmans auraient dû avoir les mêmes droits que les Français, allocations familiales reconnues pour la première femme, etc. Ces lois auraient sûrement abouti. Tout le monde serait resté chez soi car nous vivions en bonne intelligence avec les musulmans.

Nous avons été chassés de notre pays par les dirigeants de la France qui est, paraît-il, si généreuse ; nous avons laissé les tombes de nos ancêtres et familles abandonnées. La moitié de notre cœur, de nous-mêmes ▶

La vérité des deux côtés...

Les gendarmes du détachement héliporté « Partisan Noir » basé à Orléansville embarquent...



... est de l'autre côté de la Méditerranée car on peut enlever l'homme à son pays, mais on ne peut pas enlever le pays du cœur de l'homme.

M. H. V..., 37100 Tours

★

...Je vous adresse ci-joint des photos et les négatifs qui ont été pris à In-Salah en avril 1961.

A cette époque, j'étais employé, comme chef de chantier, par les entreprises du Chélif, dont le siège était à Oran; nous montions des hangars pour l'armée, dans la région d'In-Salah, avec mes ouvriers nous étions pensionnaires à l'hôtel-restaurant d'In-Salah, le seul qui existait d'ailleurs. C'est dans ce même hôtel que MM. Buron, Morin, le général Gambiez, etc., ont séjourné pendant la période du putsch d'Alger, c'est même ces personnalités qui ont occupé nos chambres pendant cette période; quant à nous, nous avons été logés dans une petite maison ailleurs pendant quelque temps, mais nous continuions à prendre nos repas dans la salle commune, en même temps que les personnalités, sur des tables à part.

Je peux vous affirmer que ces personnalités étaient très bien traitées, le service à table était assuré par les militaires. Le bar était libre, les militaires n'avaient pas du tout l'air arrogants; si mes souvenirs sont bons, le service de garde était assuré par un militaire à l'entrée principale et deux militaires sur les terrasses. L'accès du bâtiment était interdit; par dérogation nous avons eu le droit de continuer à prendre nos repas. Comme vous le relatez dans l'un de vos numéros, les faits sont exacts quant à la situation des chambres et des commodités (douches, w.-c., literie, etc.). J'ai un très bon souvenir d'In-Salah. Nos relations avec les indigènes étaient très bonnes, et comme vous pourrez le remarquer sur une des photos, prise à la piscine naturelle d'In-Barka, au milieu d'une palmeraie, à 2 km d'In-Salah, c'était plutôt la joie avec les roumis.

M. G. B..., 94000 Créteil

★

Les Éditions spéciales ont publié un livre, *le Déserteur*, concernant l'histoire authentique d'un sergent déserteur du 8e R.P.I.Ma. (paras coloniaux), Noël Favrelière. L'affaire s'est déroulée en août 1956 dans les Nemencha. Contrairement à l'affaire Maillot, elle n'a pas eu de retentissement dans la presse française. Le cinéaste René Vautier devait faire un film à partir du récit de Favrelière, *Désert à l'aube*, l'acteur Jacques Charby tenant le rôle.

En 1958, René Vautier a réalisé un film, *l'Algérie en flammes*. Il serait peut-être souhaitable que de tels hommes, qui ont eu une attitude différente de l'ensemble des personnes concernées, soient cités.

Sur un plan différent, j'ai assisté à l'embarquement d'officiers du 14e et du 18e R.C.P. dans un *Noratlas*, il me semble, sur le terrain d'aviation de Philippeville-Valée en avril ou mai 1961. Il y avait aussi chez ces gens beaucoup de noblesse, j'ai même vu un adjudant couvert de décorations pleurer seul à l'écart, son régiment étant dissous. Je ne pense pas qu'entre « vrais » combattants il y ait de la haine ou du mépris de l'autre, choisir un camp et lui demeurer fidèle est une chose noble.

Je vous félicite de votre impartialité. C'est une denrée rare à notre époque et je vous renouvelle mes encouragements.

M. P. F..., CH 140 Yverdon

★

Je viens de lire avec émotion, dans le n° 104, la « Cathédrale d'Alger », qui ranime en moi des souvenirs douloureux. Je pense aux églises d'Algérie profanées, martyrisées, souillées abominablement, telles l'église de Magenta transformée en latrines, les églises de Duperré, de Rouiba; les cimetières de Rouiba, de la vallée du Chélif, profanés ignoblement, jusque sur les pauvres os éparpillés. Aussi les monuments aux morts qui aujourd'hui sont transformés à la gloire du F.L.N. Je pense


Yves Depagne

particulièrement aux PP. Py et Chasseigne, pères blancs de Saint-Cyprien-des-Attafs, que j'ai bien connus, assassinés en novembre 1962 : leur bonté, leur charité, rayonnaient parmi la population musulmane. Et pourtant, les « accords d'Évian » garantissaient le respect des églises, des cimetières, etc. Qu'a donc fait M. de Gaulle? Rien. Sinon de continuer d'envoyer des milliards à nos pires ennemis; je ne parle pas du peuple musulman d'Algérie, qui a souffert, qui était à 80 % francophile, qui aimait la France, et qui aujourd'hui encore aime et regrette la France (j'ai pu m'en rendre compte en 1965-1967 et en 1972 par de brefs séjours en Oranie, en Kabylie).

Dans l'ensemble, je suis très satisfait de l'objectivité de votre revue, des clichés magnifiques...

M. C. S..., 57360 Amneville

★

Voici la fin de cette remarquable collection sur la guerre d'Algérie que j'ai lue avec passion.

J'étais sous-lieutenant en Algérie, chef de section du 51ᵉ R.I., après avoir fait les E.O.R. à Cherchell. Je ne désire pas vous raconter « ma guerre », mais je voulais exposer mon point de vue :

L'Algérie, chacun a la sienne.

C'est le fellagha qui tombe au coin de sa mechta, les armes à la main.

C'est le pied-noir d'un commando O.A.S. qui tombe au coin de la rue qui l'a vu naître.

C'est l'appelé loin de son foyer qui « crapahute » à en perdre le souffle.

C'est le militaire de carrière en proie à ses crises morales.

C'est le *moudjahid* qui meurt sur le barrage électrifié, les yeux tournés vers son douar.

C'est le harki rapatrié qui se trouve déraciné.

C'est le « pied-noir » qui pleure à bord d'un bateau qui l'emmène au loin...

Mon Dieu ! Allah ! que de souffrances, que de larmes, que de morts, que de sang sur cette terre !

Mais aussi, sur cette terre, grâce à Dieu, grâce à Allah, quel soleil, quel sirocco, quel sable chaud, quelle odeur de brochettes, quel vin rouge, quelles oranges, quelles oasis vertes, quelle mer bleue, quelles montagnes brunes, quelles plaines jaunes, quels minarets hauts, quelles maisons blanches, quels ▶


Yves Depagne

Des hommes d'un commando de la gendarmerie partent en opération...

Précisions pour l'Histoire...



Février 1962 : trois « H-34 » du D.I.H. viennent de se poser. Vingt-quatre hommes vont accrocher les « fells ».

oueds secs, quelles sources claires !...

C'est aussi ça, l'Algérie que nous aimons tous.

Et mon message sera celui de l'espoir que le temps efface à tout jamais les douleurs les plus vives et que tous ces hommes, qu'ils s'appellent Mohamed, Hernandez, Dupont ou Taïeb puissent se retrouver fraternellement sans haine et sans arrière-pensées avec dans leur cœur les couleurs et la lumière de ce si beau pays.

M. R..., 11210 Port-la-Nouvelle

★

...Je reviens en arrière au moment de la vraie « bataille d'Alger », et je faisais partie du service du matériel, spécialité « munitions », et j'étais artificier après un stage à l'école de Meknès.

Qui désamorçait les bombes à Alger? Qui appelait-on des commissariats lorsqu'un paquet suspect était décelé? C'étaient les artificiers ! Et quel Algérois ne connaissait pas notre fameuse jeep vert et blanc équipée de sa lugubre sirène?

Bien sûr, notre action était strictement réservée à Alger, mais c'étaient, certains jours, une vingtaine de sorties au péril de notre vie, car jamais nous ne savions l'heure prévue pour l'explosion.

M. C. B..., 38360 Sassenage

★

Je suis obligé de protester contre la légende de la photographie prise par moi-même dans mon infirmerie où les femmes étaient, comme on le voit, parfaitement détendues pour allaiter leur enfant et en parfaite sécurité et non terrées au fond d'une mechta (p. 2905, n° 101). Je souhaite un rectificatif.

Dr C. G..., 75018 Paris

★

En réponse à la lettre de M. F.D..., Choisy-le-Roi.

Le contenu de cette lettre ne peut surprendre, il traduit une certaine idée de l'Algérie vue par un soldat du contingent. En substance, je dirai que l'on ne peut comprendre un problème que si l'on se sent concerné, impliqué par celui-ci.

En Algérie, s'impliquer voulait dire prendre un risque. Le risque de faire un effort physique et intellectuel, le risque de choisir une unité opérationnelle, le risque de quitter un cantonnement confortable pour l'inconnu, le risque aussi et surtout de donner son savoir, d'aider autrui, de renforcer une certaine image de la France. Autant de risques sans contrepartie.

Pourtant, bien des appelés ont effectué un travail extraordinaire et sont partis avec le sentiment du devoir bien fait et la certitude d'avoir également appris quelque chose. Qu'ils se rassurent, les musulmans, eux, ne les ont pas oubliés...

Quant au racisme en France, il évolue parce que nous, les anciens d'A.F.N., ne faisons peut-être pas tout ce qui est en notre pouvoir pour remédier à cette situation. Beaucoup regardent, compatissent, mais... ne font rien !

Peu importe le passé. Aujourd'hui nous devons soutenir ceux de nos harkis, mokhazni et autres fidèles que nous avons réussi à ramener. Nous devons aider les anciens Cemjistes et jeunes des Foyers ruraux d'alors, qui viennent actuellement vivre en France.

Avec eux et pour eux nous avions opté pour un but commun : « l'homme ». Nous nous

devons d'expliquer à tous que les hommes du Maghreb en valent bien d'autres, que, comme partout, il y en a de bons et de moins bons.

Faire du racisme n'est pas un but en soi. Il y a mieux. Encore faut-il vouloir.

C. K..., 21-Messigny

★

Tout au long de la publication d'« Historia Magazine » *la Guerre d'Algérie* – dont je possède toute la collection –, vous avez donné la parole à de très nombreux appelés du contingent. Vous leur avez permis de conter leur aventure et d'exposer leurs états d'âme. Vous avez bien fait. Ces récits sont très instructifs par leur concordance à peu près totale.

La guerre n'a pas été populaire – mais quelle guerre est populaire quand on la fait soi-même? Disons plutôt qu'elle a été très mal supportée.

Doit-on pour autant accuser ces jeunes gens d'être tout à fait dépourvus du sens de l'intérêt national et de la nécessité d'accepter des risques importants en certaines circonstances? Certainement pas.

Je crois que le personnel politique qui nous gouverne n'a pas, même à l'heure actuelle – et à plus forte raison en 1955 –, tout à fait compris que nous ne sommes plus en 1914, ni même en 1939. L'homme, mieux instruit, encore mieux informé, sait analyser les situations. Il est de moins en moins prêt à accepter passivement ce qu'on veut lui imposer. Il veut savoir pourquoi on veut lui faire accomplir tel geste, courir tel risque. Il ne veut plus être un pion que l'on déplace, que l'on engage sans raisons évidentes qui n'apparaissent pas insérées dans un contexte général cohérent, sans failles et préalablement clairement expliqué.

Or, dans ce conflit d'Algérie, quelle raison pouvait bien avoir le « non-volontaire », l'appelé? Tout au plus lui en donna-t-on une de juin 1958 à l'automne 1959. Avant, ce fut le vide, après, ce fut la perspective de l'abandon, donc de la totale inutilité du combat.

Ceux qui eurent la chance de faire leur temps de séjour dans l'aide sociale, ou l'enseignement, eurent sans doute des satisfactions. Ce qu'ils faisaient était utile dans l'immédiat. Mais ils furent le plus petit nombre. On ne confia au plus grand nombre que la tâche de « casser du fell ». Et après? Au-delà, quel but susceptible de créer un moral proposa-t-on? Pour sept ans de guerre, il n'y eut qu'une année où les combattants purent croire qu'ils se battaient pour quelque chose.

Et que dire de cette incroyable tolérance à l'égard d'une certaine presse et d'une certaine catégorie de Français prônant l'indépendance algérienne et aidant la rébellion de mille manières?

Il est évident que, dans des conditions aussi aberrantes, nos appelés ne furent pas particulièrement enthousiastes et n'ont guère gardé de leur épisode algérien qu'une grande amer- ▶



Yves Dépagne

Patrouille de nuit : les uniformes traditionnels de la gendarmerie ont été remplacés par les tenues camouflées des commandos.

Opinions...


Yves Depagne

tume, le sentiment d'avoir perdu deux années strictement pour rien.

Par ailleurs, vous nous avez avertis que la revue va bientôt cesser de paraître. Elle va bien nous manquer. Puis-je me permettre de vous faire une suggestion? Pourquoi ne consacreriez-vous pas quelques numéros à l'Algérie d'après l'indépendance, car il doit y avoir des tas de choses intéressantes à dire à ce propos?

M. S..., 09200 Saint-Girons

★

Les derniers numéros que votre revue consacre à cette guerre d'Algérie vont bientôt paraître. Soyez remerciés de votre effort, même si certains articles font parfois grincer des dents.

Je suis de France métropolitaine et d'abord comme appelé j'ai vécu trente-neuf mois en Algérie (de 1958 à 1961). Ce n'est pas un témoignage mais quelques réflexions que je me permets de vous apporter.

Algérie..., ce mot est pour moi une cicatrice qui subsiste et restera. J'ai aimé ce pays, ses habitants – quels qu'ils soient. J'y ai découvert des hommes en peine et j'ai beaucoup appris sur tous ceux qui vivaient là-bas, civils pieds-noirs ou algériens, militaires de toute origine.

Ce pays a été perdu pour tous – certains me qualifieraient de colonialiste! Ce pays a été perdu même pour les Algériens qui doivent faire désormais la route seuls, parce que ce pays fut mal aimé.

Je plains les hommes de mon pays qui, sous la Quatrième comme sous la Cinquième République, et bien avant 1954 et après 1958, ont conduit ce pays au chaos, versant inutilement du sang français et algérien. Politique et lâcheté vont, hélas! souvent ensemble.

Nous y avons tous perdu quelque chose. Un homme sincère, profondément humain, Albert Camus, n'écrivait-il pas, en 1958, ces phrases prophétiques :

« Un grand nombre de Français, plutôt que de renoncer à leur niveau de vie, préféreront abandonner les Algériens à leur destin [...] et se désolidariser de leurs compatriotes d'Algérie. Une France bourgeoise et sceptique se survivra donc, entre ses restaurants gastronomiques et ses antiquaires, dans le bienheureux hexagone, tandis que des milliers d'hommes mourront sur les hauts plateaux de mon pays et que d'autres, par centaines de mille, connaîtront la douleur de l'exil. Ce ne sont pas les gouvernements actuels ni les cadres politiques et intellectuels en activité qui risquent de persuader le pays ou de l'entraîner...

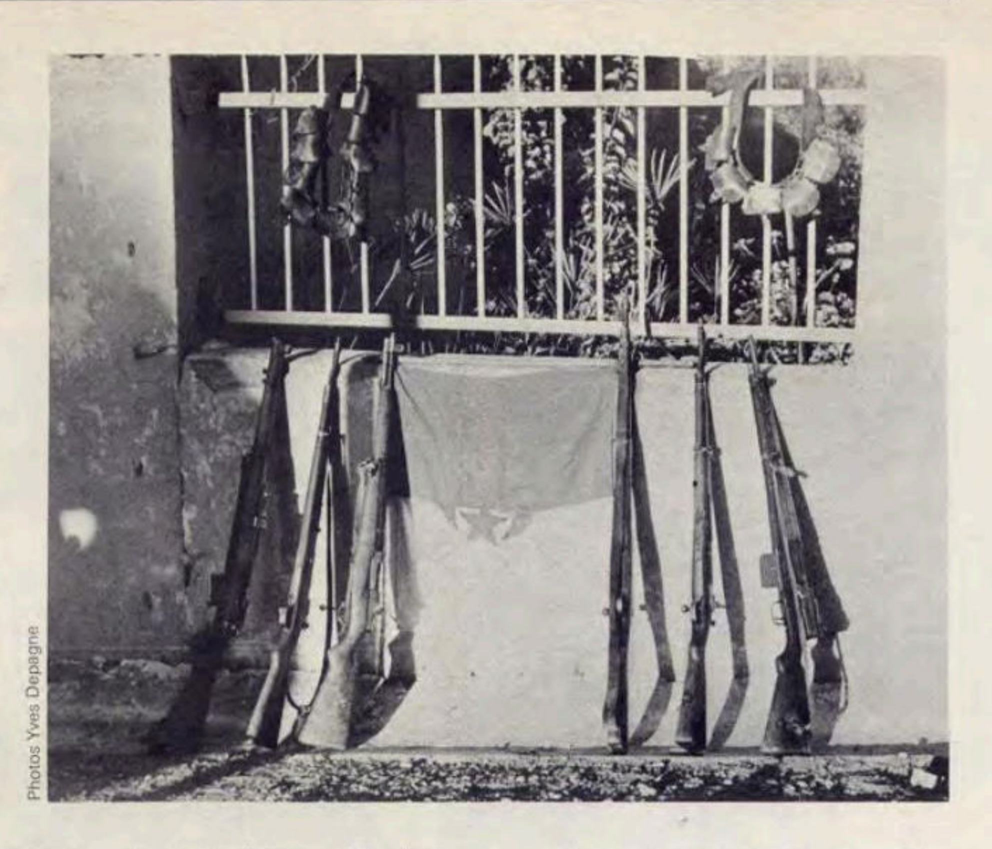
» Si des forces nouvelles parviennent à triompher des principes mortels qu'injecte tous les jours dans le corps de la nation un régime voué à sa perte, une solution [...] risque de prévaloir. Sinon, faute d'être gouvernés, et par le jeu continu de l'esprit d'abandon et des folies criminelles couvertes par un gouvernement désorienté, la France se trouvera forcée de lâcher également les Arabes et les Français d'Algérie. Si ce dernier malheur arrivait, les conséquences seraient nécessairement graves et les Algériens ne seraient certainement pas seuls à entrer en sécession. »

Pas plus après 1958 qu'avant les hommes politiques n'ont entraîné les Français à cet effort de générosité. Après 1958, le gouvernement avait pourtant plus de force, et il saura le montrer plus tard pour imposer une solution, *a priori*.

Avant de terminer cette let-

: six commandos de chasse de la ıdarmerie qui opèrent dans la ıe Ouest Algérois ont reçu le nom « Partisan » et un numéro (20, 21, 26, 43, 44). Leurs missions sont ntiques à celles des commandos de mée et de la marine.* **A gau- : *en chasse;* à droite : *un* n; ci-dessous : *l'insigne de béret.





Photos Yves Depagne

tre, je tiens encore à préciser que j'ai vécu en milieu urbain et dans le bled, avec des Européens et des musulmans. Je n'ai pas de regret en ce qui me concerne personnellement, je n'ai de regret que pour tant de vies massacrées : Algériens, pieds-noirs, métropolitains, civils ou militaires quels qu'ils soient, appelés ou d'active. Tant de sang versé pour en arriver là ! Tous ces morts inutiles n'auraient-ils pas le droit de demander des comptes aux hommes politiques de tout bord qui les ont sacrifiés?

M..., 75-Paris

★

... Dans vos articles, vous mettez les faits qui se sont produits dans le Nord, l'Ouest, l'Est, c'est très bien, mais ce qui s'est passé dans le Sud, personne n'en parle, sauf le sous-lieutenant Brua, qui a fait son récit au numéro 287 (70), page 2044, dans la zone où je me trouvais, à quelques kilomètres d'Aïn-Ouarka. A part cela, pas de signe de vie dans le Sud, pourtant les régiments étaient là pour les opérations et ouvertures de piste.

Le 1er régiment de chasseurs stationnait dans les petits centres de Tiout, Asla, Chellala, Boussem-Gou, Noutirila à la table saharienne, sans oublier la légion et le train, qui partaient avec nous en opérations et qui étaient basés à Aïn-Sefra ou à Djenien.

Pendant dix-huit mois nous avons fait des opérations à Tanout, Aïssa-Taméda, Le Sonn ainsi que sur la frontière marocaine, sans compter les ouvertures de piste pour avoir du ravitaillement et notre cher courrier tant attendu ou pour faire passer un convoi pour une opération ; alors le déminage s'effectuait avec la « poêle » ou alors avec un fameux râteau que j'ai moi-même fabriqué sur ordre pour ratisser la piste avec des pointes de 100 et une planche.

C'est pour cela qu'à mon avis on pourrait avoir une petite place dans le journal pour la légion, le train, le 1er régiment de chasseurs, pour ce qu'ils ont fait.

M. R. F..., 33320 Eysines

(à suivre)

Le directeur de la publication : Maurice DUMONCEL — Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial, Paris-19e - D.L. C 351



bientôt, de nouveaux nuages s'accumulent

(Suite de la page 13)

tête de la diplomatie algérienne. Plus jeune ministre des Affaires étrangères du monde (vingt-six ans) sous Ben Bella, il joue aujourd'hui un rôle influent auprès du colonel Boumediene.

Son « dossier algéro-français », il le possède parfaitement. Il sait que la France s'inquiète du sort des quelque 25 000 pieds-noirs qui, en 1973, vivent encore en Algérie. Si la plupart des Algériens les ont adoptés et les entourent de sympathie, trop nombreux encore, hélas ! sont ceux qui ne leur épargnent ni les tracasseries ni les brimades.

Paris attend toujours que soient indemnisés les ressortissants français privés de leurs biens fonciers, industriels ou immobiliers. De même, l'indemnisation qu'Alger devra verser aux sociétés récemment nationalisées reste encore à négocier. Et puis il y a cette histoire d'interdiction signifiée — sans motif judiciaire — à une quinzaine de Français de quitter l'Algérie... Autant de problèmes pendants qui constituent le contentieux franco-algérien.

De son côté, Bouteflika entretient ses hôtes des problèmes qui touchent au vif les dirigeants algériens. Et d'abord les relations commerciales, qui méritent d'être reconsidérées. Force est de reconnaître qu'au moment où Alger décide de doubler ses investissements — ce qui entraînera une augmentation de ses importations —, le partenaire français boude les produits algériens. Le déficit de la balance import-export, supérieur à 1 200 millions en 1971, ramené à 950 millions en 1972, menace d'atteindre un niveau record en 1973. La C.E.E., dont l'Algérie est le premier partenaire africain, pourrait offrir des débouchés plus importants au jeune État si la France lui facilitait ses échanges avec les « Neuf », ce qui n'a guère été le cas jusqu'ici, regrettent les dirigeants algériens.

En ce qui concerne la coopération culturelle et technique, le ministre algérien convient que ce domaine est resté à l'abri des vicissitudes et des difficultés traversées par les relations franco-algériennes. Mais il regrette que la France ne paraisse pas en mesure de satisfaire « numériquement et qualitativement » à la demande de l'Algérie dont les besoins en cadres et en enseignants ne cessent de croître. En cette année 1973, le nombre des coopérants civils, qui était de 13 000 en 1963, n'est plus que de 7 000. « Et c'est bien dommage », déplore Bouteflika, qui reconnaît que la cause principale de cette désaffection réside dans les tensions diplomatiques entre les deux capitales, tensions dont les coopérants redoutent les retombées et qui les font reculer.

« Pourtant, ajoute le ministre, les affinités culturelles constituent — avec l'apport de la main-d'œuvre algérienne à la France — le pont politique entre les deux pays et probablement l'épine dorsale de toute entreprise de coopération. »

Et puis il y a l'émigration, le sujet le plus préoccupant sans doute aujourd'hui. Les conditions de vie et de séjour des émigrants, si souvent dénoncées, mais aussi l'aménagement et l'amélioration du courant migratoire, sont au centre des conversations de Bouteflika avec Georges Gorse, ministre de l'Emploi et de la Population, qui préside aussi l'Association France-Algérie.

Lorsqu'il regagne l'Algérie — nous sommes en juillet 1973 —, Bouteflika se félicite du résultat des conversations qu'il vient d'avoir. Sa visite a dégagé les voies pour une coopération élargie. L'atmosphère amicale, l'esprit de compréhension qui ont présidé aux divers entretiens, laissent augurer des lendemains prometteurs. Et de fait, il semble bien que l'on doive s'engager, dix ans après Évian, dans une phase nouvelle des relations franco-algériennes. La visite que pourrait faire en Algérie le président Pompidou — auquel Bouteflika vient de transmettre l'invitation officielle de son gouvernement — en serait le point de départ... Mais à peine le ministre algérien a-t-il quitté Paris que de nouveaux nuages s'accumulent dans le ciel des relations entre les deux pays. Après la querelle du vin, après la querelle du pétrole, la France et l'Algérie vont maintenant connaître la querelle des émigrés. H



Bruno Barbey/Magnum

En juin 1970, à Oran, sur le parcours emprunté par le président Boumediene et le roi Fayçal, venu lui rendre visite, se sont massés des manifestants, porteurs de banderoles prônant la nationalisation des sociétés privées.

EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS L'ALGÉRIE DE 1969 A 1972
(en millions de francs français)
(Source : statistiques douanières françaises)

	1969	1970	1971	1972
Exportations totales	2 355,9	3 124,1	2 771,3	2 383,4
1. Produits alimentaires ou agricoles	209,1	248,8	250,6	261,1
2. Produits des industries chimiques et parachimiques	425	487,6	420,3	415,2
3. Textiles et cuirs	242,9	245,4	114,6	55,9
4. Produits des industries métallurgiques mécaniques et électriques	1 279,9	1 901	1 822	1 482,4
5. Matériel mécanique	394,6	641,7	821,8	510,5
6. Matériel électrique	168,5	260,7	260,7	305,8
7. Véhicules automobiles	301,5	384,2	217	273,4
8. Instruments d'optique, de mesure, de précision	44,7	56,3	56,6	53,3

AVANT... APRÈS...

Le montant total des dépenses françaises publiques et privées en Algérie s'est élevé à 3 milliards 307 millions de francs pour la période de 1963 à 1970, c'est-à-dire pendant les huit premières années de l'indépendance. A titre de comparaison, ces mêmes dépenses atteignaient 6 milliards 359 millions pour les deux seules années 1961-1962.

L'aide publique française aux investissements en Algérie a représenté environ 3 milliards de francs pour la période 1963-1970, alors qu'elle avait dépassé 4 milliards en 1961-1962.

LES "ÉTOURNEAUX"



Courrière/Paris-Match

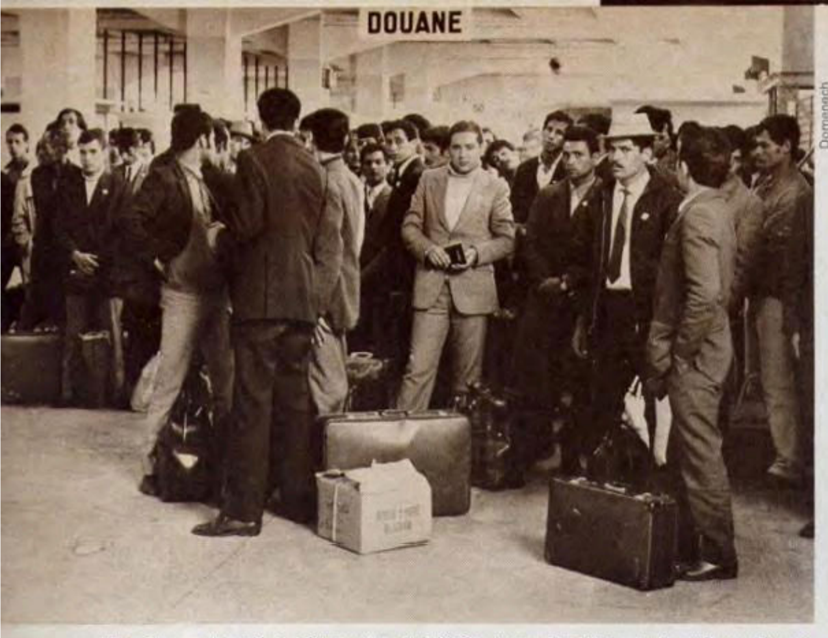
Des Algériens débarquent à Marseille. La venue de cette main-d'œuvre d'Afrique du Nord a considérablement modifié le tableau de la population étrangère en France : en 1851 sur 381 000 étrangers, les Belges (128 000) et les Italiens (63 000) étaient les plus nombreux. Jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, la grande majorité des immigrés venait de pays européens. Aujourd'hui, les Algériens prédominent nettement et leur intégration provoque de graves problèmes.

« DES étourneaux qui se posent le temps de la saison des olives et s'envolent ensuite... Voilà ce que nous sommes. » C'est la réponse que faisait récemment un immigré algérien à l'enquêteur venu s'informer des motifs de son exil et de ses conditions d'existence en France.

Descendus du djebel, délaissant les douars déshérités du bled, fuyant le chômage des grandes villes, 798 000 travailleurs algériens étaient installés en France en 1973. La plupart, comme les étourneaux, repartiront un jour et seront sans doute remplacés par d'autres. Certains s'attarderont dix ans, vingt ans, quelques-uns feront souche.

Poussé par la nécessité, ce courant migratoire des travailleurs algériens vers la France a commencé il y a un peu plus d'un demi-siècle. A la veille de 1914, déjà, 4 000 à 5 000 Nord-Africains étaient employés dans les mines du Pas-de-Calais et dans des usines de la région parisienne ou de Marseille.

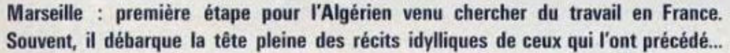
En 1914-1918, la guerre et le manque de bras contraignirent le gouvernement français à puiser dans ce réservoir de main-d'œuvre que constituait la colonie d'outre-Méditerranée. Pendant les quatre années tragiques ils furent 80 000 employés dans les entreprises de la métropole, indépendamment de ceux qui combattaient, nombreux, dans les rangs de l'armée française. Le conflit terminé, la plupart repassèrent la Méditerranée : en 1919, on ▶



Marseille : première étape pour l'Algérien venu chercher du travail en France. Souvent, il débarque la tête pleine des récits idylliques de ceux qui l'ont précédé...



... La déception n'en sera que plus grande. Auprès des douaniers ou de la police des frontières, il a un premier contact avec les Français. Les contrôles sont stricts...



ils brossent le portrait d'un pays idéal

n'en comptait plus que 10 000 environ.

D'individualiste et spontanée qu'elle était avant la première guerre mondiale, l'émigration algérienne devint ensuite organisée, réglementée. Aux considérations politiques et économiques qui incitaient ces Maghrébins à venir travailler en France s'ajouta, entre les deux guerres et au lendemain du dernier conflit, le facteur démographique, qui revêtait en Algérie des proportions inquiétantes.

De 1947 à 1956, une période de libéralisme prévalut. Les Algériens, considérés comme Français, furent autorisés à circuler librement entre les deux pays avec une simple carte d'identité. En 1956 devait être instauré un système de visas, qui fut supprimé six ans plus tard par les accords d'Évian. Mais en 1964, on revint à la politique de limitation et de réglementation : un protocole fixait à 12 000 le nombre de ceux que la France acceptait de recevoir chaque année.

En décembre 1968, un nouveau pas fut franchi avec l'accord instituant le certificat de résidence pour les ressortissants algériens séjournant plus de trois mois en France. La libre circulation ne concernait plus les candidats à une activité professionnelle; de plus, un contingent annuel d'immigrés fut fixé, qui ne devait pas dépasser 38 000 personnes chaque année. En 1971, ce chiffre fut abaissé à 25 000.

A ses débuts, le courant migratoire ne concernait que les hommes seuls. Les femmes et les enfants n'arrivèrent que plus tard. Dans la région parisienne, on a vu débarquer les premières familles en 1927, et c'est autour de 1950, et surtout pendant les années de guerre en Algérie, qu'elles ont passé en nombre la Méditerranée. En 1973, sur 798 000 Algériens officiellement recensés, 440 000 sont des « personnes actives », le reste étant constitué par les familles.

Pour le candidat au départ, la France, c'est d'abord les émigrés qui reviennent en Algérie « les bras chargés de cadeaux, une belle montre au poignet, habillés de costumes neufs, avec des chemises blanches et des cravates », explique fort bien Ahcène Zehraoui dans l'étude qu'il a consacrée à ses frères déracinés (1).

Ceux qui rentrent chez eux ont eu longtemps tendance à brosser un portrait d'« un pays idéal, une France de rêve, image qui n'avait, somme toute, rien à voir avec la réalité, écrit-il. Était-ce par compensation à leurs conditions d'existence difficiles, afin d'échapper à une réalité qui leur rappelait des souvenirs désagréables ou bien était-ce simplement pour « épater » les gens du village que les émigrés, une fois rentrés dans leur foyer, décrivaient la France comme une des « merveilles » du monde, qu'il fallait voir? Ils nous disaient qu'en France tout se passait comme sur des roulettes. Ils possédaient à peine de quoi vivre quinze jours et l'on croyait qu'ils étaient devenus millionnaires... Oui, celui qui revenait de « ghorba », la France, exerçait une attraction sur tous. » Aussi, que de déceptions dès les premiers jours!...

Il faut l'imaginer, ce transplanté, perdu dans l'immense cité qu'il découvre soudain, submergé par les problèmes, effarouché par le tintamarre, les voitures...

En quelques mots simples, l'un d'eux m'a raconté son expérience de nouveau venu. Originaire d'un village du Sahel et O.S. chez Citroën à Levallois, Ali Mammeri, vingt-neuf ans, est en France depuis sept ans déjà.

« Comme mes frères qui débarquaient avec moi à Marseille, je pensais faire rapidement fortune en France et rentrer au pays au bout de trois ou quatre ans... Eh bien!... Les deux premières années, j'ai surtout connu le chômage. Pourtant,

(1) *Les Travailleurs algériens en France* (Maspero).

OU TRAVAILLENT-ILS ?

Sur 798 000 Algériens, 400 000 sont des personnes actives. On en trouve très peu dans l'agriculture. Près de la moitié de cette main-d'œuvre (41,6 %) est employée dans le bâtiment et les travaux publics. Elle représente 10 % de l'ensemble des travailleurs dans ces deux secteurs.

Les industries de transformation, notamment les machines-outils, en emploient 46,4 %. L'usine Renault de Boulogne-Billancourt, par exemple, en compte 3 800 dans ses ateliers sur un total de 32 000 salariés.

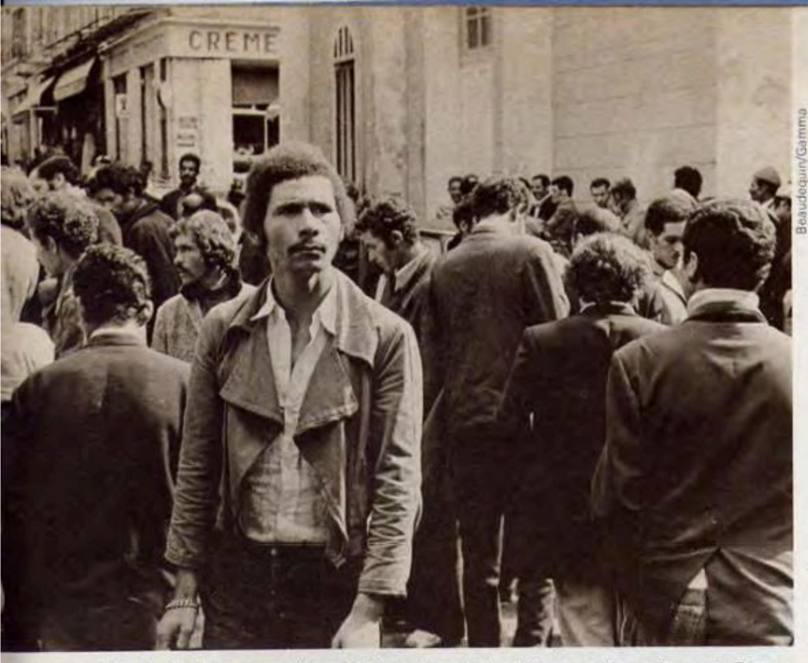
Trois sur quatre de ces travailleurs algériens travaillant dans l'industrie ou sur les chantiers occupent des postes sans qualification. Cette proportion est encore plus élevée si l'on ne considère que la région parisienne : selon une statistique du ministère de l'Intérieur, 81,7 % de l'ensemble de cette population salariée se voit confier des tâches de manœuvre ou d'O.S. Le pourcentage des femmes algériennes qui travaillent en France est relativement faible : 13,6 %. Elles ont assez à faire à la maison avec leurs trois, quatre, cinq enfants et plus. Et puis il est mal vu chez les musulmans que l'épouse aille gagner sa vie à l'extérieur. « Les femmes de nos ancêtres ne travaillaient pas. D'ailleurs, l'islam est contre », explique un de ces émigrés interrogé par Ahcène Zehraoui.

Quelque 10 000 Algériens tiennent commerce en France. Ils animent les « micromédinas » des grandes villes où se rassemblent ces déracinés. Dans les petits cafés maures, sur des airs de musique arabe, devant un plat de couscous ou un verre de thé à la menthe, se recrée le groupe dans l'atmosphère du pays. C'est à la fois le souk et la djemaa *reconstitués sur la terre d'exil dans un climat de chaude fraternité. Les cafés maures, souvent bruyants il est vrai, se sont multipliés ces dernières années, au point que dans certains quartiers de la capitale, dans le 2e et le 3e arrondissement notamment, la population s'est émue. Ce problème a fait l'objet, de la part des conseillers municipaux, d'une question écrite au préfet de police dénonçant cette prolifération et la transformation de l'aspect des périmètres concernés qui, « paisibles il y a vingt ans », sont aujourd'hui « pourris », affirment-ils.*

CONDAMNÉS A L'ÉMIGRATION ?

La situation démographique de l'Algérie commande sa politique de développement. Sa population a plus que doublé en cinquante ans. Avec un taux d'accroissement de 3,5 % par an, elle comptera plus de 15 millions d'habitants en 1975. Il s'agit d'une population jeune – 57 % de moins de vingt ans – et urbanisée à plus d'un tiers. Cette démographie condamne – pour le moment du moins – nombre d'Algériens à l'émigration.

Les dirigeants d'Alger fondent l'espoir de freiner l'exode rural et les départs vers l'étranger sur la « révolution agraire » lancée fin 1971. L'industrie, pour sa part, ne sera pas en mesure de créer avant plusieurs années un nombre d'emplois permanents répondant à la demande.



... Depuis 1964, une politique de limitation et de réglementation prévaut en France. En 1973, ils sont tout de même 798 000. A Marseille, le quartier de la Porte...



... d'Aix tourne à la casbah et des tracts circulent dans la ville : « Marseille a peur, Marseille ne subira plus la terreur imposée par la pègre nord-africaine. »

j'avais donné 500 F, tout l'argent qui me restait, à un ancien de mon village installé ici depuis longtemps et qui devait me faire embaucher dans une usine de Saint-Denis. Ça ne s'est pas fait, mais je n'ai pas revu mon argent... J'ai fini par trouver un emploi de manœuvre, à Argenteuil, sur un chantier. Mais il n'y avait pas de travail tous les jours. Je logeais dans une chambre. Nous étions six à nous partager quelques mètres carrés. Nos heures de travail n'étant pas les mêmes, c'était le défilé incessant, jour et nuit, de ceux qui rentraient se coucher et de ceux qui partaient au travail. Je dormais très peu, j'était toujours fatigué. Je suis tombé malade. J'ai passé dix mois au sanatorium.

» Au début, comme je ne savais pas lire le français, la grande difficulté pour moi, c'était de me diriger dans le métro. Un oncle m'avait indiqué un truc : j'avais toujours dans le fond de ma poche quelques pois chiches avec lesquels je comptais les stations...

Étuves l'été, glacières l'hiver

» Seul à Paris, la femme et les enfants étant restés au village, j'étais malheureux. Très souvent j'ai senti que les Français ne nous aiment pas, nous, les Algériens. Certains nous détestent. « Bicot, raton, bougnoule... Si tu n'es pas content, retourne chez toi... » Que de fois j'ai essuyé ces injures sans oser répondre, car la bagarre tourne toujours mal pour nous... »

Ali Mammeri a tenu le coup. Peu à peu il a fait son trou. Oh! un humble trou. Mais enfin, il a pu consolider son job, trouver un toit jugé « suffisant » par les autorités, bref, préparer le terrain pour faire venir les siens. Pour lui comme pour beaucoup d'autres Algériens les motifs sentimentaux ou économiques ne sont pas les seuls à intervenir dans sa décision de s'entourer de sa famille.

« Je ne veux pas que mes garçons vivent sans savoir lire ni écrire, comme ce fut le cas pour moi. C'est trop dur... Je souhaite qu'ils aillent à l'école en France et apprennent un bon métier », m'a-t-il dit.

Ali Mammeri aurait pu en dire davantage sur les hôtels garnis et les bidonvilles qu'il a connus. Dans ces chambres meublées, étuves l'été et glacières l'hiver, où l'on fait le « fricot » pour tout un groupe au milieu de la pièce, le « taulier » fait payer à l'Algérien 100 ou 120 francs l'un des quatre, cinq, six lits qu'elle abrite. Pourtant, le prix affiché de la chambre est de 110 francs! Et il faut voir de quelle chambre il s'agit...

Quant aux bidonvilles, ils ont été maintes fois décrits. Les voies qui y conduisent sont des chemins impraticables, creusés d'ornières, envahis par la boue. Pénétrons à la suite de Georges Mauco, ancien secrétaire général du Haut Comité de la population et de la famille, dans un de ces antres de la misère : « ... Univers chaotique fait de planches et de tôles rouillées plantées dans la boue où s'entassent des centaines d'êtres humains, sans eau courante, sans sanitaires, sans enlèvement d'ordures. Il s'en dégage un sentiment de perpétuelle insécurité. Tout est désordre, rien ne tient debout ni ne résiste. Les rats pénètrent partout, mordant les enfants. Le soir, ils vous glissent entre les jambes. Sous les toits de tôle ou de carton bitumé, le froid vous paralyse en hiver et la chaleur vous déshydrate en été. Le feu prend dans les baraques comme dans un tas de paille. Il faut toujours pouvoir fuir à temps. »

Depuis 1971, des progrès indéniables ont été réalisés. Un programme officiel vise à effacer cette lèpre, ces bidonvilles qui trop longtemps ont proliféré, tels des champignons vénéneux, à la périphérie des grandes villes françaises. Malheureusement, le relogement de leurs habitants n'est pas toujours assuré comme il conviendrait et du bidonville l'immigré tombe trop souvent dans le « foyer taudis ».

« Lorsque est décidée la destruction d'un bidonville, ses habitants sont sommés de quitter les lieux, écrit Bernard Gramotier dans un ouvrage qui fait autorité en la matière (1). Dans la plupart des cas, l'évacuation se fait par l'intervention de la police et les habitations sont rasées par les bulldozers. Le sort des expulsés varie selon les circonstances : certains reçoivent l'hospitalité chez des parents, dans d'autres baraques; certains se rendent dans d'autres bidonvilles; quelques-uns iront dans des cités de transit, des foyers ou des centres d'hébergement.

» Alors, poursuit Gramotier, apparaissent de multiples problèmes : bon ▶

UN EXEMPLE A MÉDITER

Si les petits musulmans, dans les classes, sont en retard sur leurs condisciples français, c'est parce qu'ils sont naturellement moins aptes à l'étude. Leur infériorité intellectuelle est évidente. Jamais ils ne pourront égaler les enfants nés de ce côté-ci de la Méditerranée. Cette affirmation si souvent énoncée – même par des enseignants – est en réalité contredite par les faits.

Il existait en Kabylie avant la guerre d'Algérie des centres de formation professionnelle accélérée où jeunes musulmans et jeunes Européens mêlés, assimilaient des rudiments de culture générale : langue française, géographie, mathématiques. A l'issue des stages, des examens sanctionnaient ces études, examens où les élèves d'origine européenne obtenaient régulièrement les meilleures notes. Résultats qui étayaient la thèse de l'infériorité des petits musulmans, jusqu'au jour où un groupe d'éducateurs émit l'idée que, peut-être, les conditions de vie sociale et matérielle de ces derniers avaient une influence sur leurs études. La malnutrition, le manque d'hygiène, l'inculture du milieu familial, les difficultés du travail personnel hors de l'école, tout cela n'était-il pas de nature à constituer un handicap sérieux pour les petits musulmans?

Comment supprimer cette inégalité entre les élèves? Par l'internat pour tous, suggéra-t-on. Plongés tous ensemble dans un seul et même milieu, logés, nourris, vêtus de la même manière, musulmans et Européens bénéficieraient de conditions matérielles rigoureusement identiques. Ce qui fut fait. Et l'on constata très vite que les notes obtenues par les jeunes musulmans ne différaient pas de celles des jeunes Européens. Parfois même elles étaient meilleures. Encouragés, stimulés par leurs nouvelles conditions d'existence, les petits Arabes et les petits Kabyles, piqués au vif, manifestaient une ardeur au travail qui démentait l'affirmation de Victor Hugo : « C'est dans les greniers qu'on fait les chefs-d'œuvre. »

(1) *Les Travailleurs immigrés en France* (Maspero).



Ceux-là retournent au pays. Alors, dans leur village, ils embelliront souvent leur expérience, vantant les avantages de la grande ville et le « travail facile ».


La mosquée de Paris, lieu de rencontre pour les Nord-Africains, encore qu'on y trouve plus de « nantis » que d'O.S. Parmi ces derniers, peu la fréquentent, en fait.

Courrière/Paris-Match

Magnum


Les chantiers de Fos-sur-Mer emploient 2 900 travailleurs immigrés. Beaucoup trop, disent les autochtones.

Guy Le Querrec/Viva

chômage et délinquan

nombre des « promus » ne sont pas prêts à comprendre les bienfaits de la vie dans les foyers. En effet, la communauté, à base nationale, qui assurait un minimum de sécurité psychologique, se brise. D'autres protestent qu'on les éloigne de leur lieu de travail. La scolarité des enfants connaît de nouvelles complications. Et surtout le nouveau mode de logement représente des dépenses que l'usager n'est pas toujours en mesure de supporter. »

Peau de mouton et musique arabe

Pour l'Algérien, l'espoir de loger dans une H.L.M., c'est le rêve caressé, un rêve qui ne devient pas aisément réalité. Les offices publics d'H.L.M. sont bien tenus, dans la mesure de leurs disponibilités, d'accueillir les familles étrangères au même titre que les familles françaises, telle est la loi. Mais dans les faits, ce droit à l'H.L.M. pour l'immigré reste virtuel car il ne dispose pas, la plupart du temps, de la mise de fonds requise pour accéder à la propriété.

Locataire alors! Oui, mais il s'aperçoit bien vite que des barrages sont mis en place pour lui compliquer la chose : ou bien il n'a pas l'ancienneté exigée dans la commune ou dans l'entreprise, ou bien on lui impose de posséder un mobilier et de justifier d'un emploi « sûr », ou bien





Souvent, ils vivent dans des endroits sordides et, parfois, l'Algérien, d'exploité qu'il était, se fait exploiteur, louant à des prix abusifs des logements à de nouveaux venus.

Après l'usine, le café. Ils se retrouvent avec les copains pour jouer aux dominos, lire les journaux, boire. A l'étranger, les préceptes du Coran ne sont pas toujours observés...

guettent les adolescents

il lui faut payer trois mois de loyer d'avance. « ... Autant de portes ouvertes aux abus discriminatoires contre lesquels nous ne pouvons pas grand-chose », explique Ali Mammeri.

Ce souci, constaté partout, de décourager le travailleur d'outre-Méditerranée qui postule une H.L.M. s'explique, s'il ne se justifie pas. Les récriminations, voire l'agressivité dont ils sont l'objet ont pour cause des habitudes et des coutumes qui choquent et qui dérangent. Quand « Mohamed », par exemple, fait sécher sur le balcon la peau d'un mouton égorgé, quand il fait griller des oreilles de bœuf qui empestent tout l'immeuble, quand il tue une poule dans la salle de bains, quand il déverse sa musique arabe, le poste ou le tourne-disques au maximum de sa puissance...

Mais tous ceux qui ont étudié l'évolution de l'immigré en France s'accordent pour convenir que ces excès ne durent pas. Peu à peu, les nouveaux venus assimilent les modes de vie de leur nouveau milieu.

Soucieux de procurer à ses enfants l'éducation, l'instruction qui lui ont fait défaut, l'Algérien est prêt à bien des sacrifices pour les leur assurer. Mais le jeune immigré doit surmonter au départ de sérieux handicaps. Et d'abord celui d'être issu d'un milieu au niveau culturel très faible. Selon une enquête récente, 70 % des Algériens de France sont analphabètes. Différence de culture, méconnaissance de la langue, manifestation de racisme à l'intérieur des classes, « les obstacles matériels et culturels s'ajoutent à l'inadaptation sociale due au déracinement des parents et des enfants et mettent au départ les jeunes étrangers en situation très défavorisée, écrit Georges Mauco. Aussi est-il très rare qu'ils puissent parvenir jusqu'au baccalauréat. A Nanterre, par exemple, nombre d'écoles comptent de 40 à 70 % d'enfants étrangers, surtout algériens et portugais. Beaucoup ne savent pas un mot de français. Qu'en faire? Ils ont de sept à douze ans, on les mêle aux autres. Ce sont des boulets, surtout lorsqu'ils deviennent nombreux. A partir du moment où ils sont majoritaires, ils pèsent lourdement sur l'ensemble de la classe ».

Adolescents, les enfants d'immigrés éprouvent d'autant plus de difficulté à s'assimiler au milieu français qu'ils restent culturellement et professionnellement en marge. Déchirés entre leur milieu familial, qui ne les satisfait plus, et la société française, qu'ils rejettent mais qui cependant les attire, ils sont guettés par le chômage et la délinquance. L'écartèlement entre la culture et les habitudes familiales du pays d'origine et le système de valeurs ayant cours de ce côté-ci de la Méditerranée peut revêtir une forme aiguë, critique et conduire au drame. H

Jam-Mougin/Viva



Bibliothèque enfantine dans les locaux d'une « Amicale des Algériens en Europe », créée avec des crédits algériens.



◀ Considérés souvent comme un véritable sous-prolétariat, les Algériens travaillant en France acceptent les plus rudes travaux, ceux que les Français refusent de faire. Sur les chantiers de construction, dans les usines d'automobiles, dans...

... les travaux publics, ▶ ils sont en très grand nombre. Avec les Français, les contacts sont quasi inexistants. D'un côté comme de l'autre, les doléances sont nombreuses : les Algériens se plaignent de la discrimination dont ils font l'objet ; les Français reprochent aux Algériens d'être sales et paresseux...

Cartier Bresson/Magnum

LES NORD-AFRICAINS,

Ce travail, cet emploi pour lequel l'Algérien a traversé la mer, il ne le trouve pas facilement. Il n'est pas rare, à Paris, que la « bonne adresse » où trouver de l'embauche se vende 1 000 F. Celui qui la communique garde pour lui une petite partie de cette somme, le chef du chantier et le comptable de l'entreprise se partagent généralement le reste. Quant à la carte de travail, elle coûte « au noir » entre 900 et 1 000 F.

Le manque d'adaptation au travail industriel, la mauvaise connaissance du français présentent, d'autre part, de sérieux inconvénients en ce qui concerne la sécurité de ces déracinés. Les chiffres de l'Institut national de la statistique parlent d'eux-mêmes : les accidents du travail sont huit fois plus nombreux parmi les travailleurs immigrés que parmi les travailleurs nationaux.

Derniers embauchés, premiers licenciés, les immigrés algériens font encore l'objet de discrimination lorsqu'il s'agit de promotion professionnelle. Sur les chantiers de construction de la région parisienne, par exemple, lorsqu'il s'agit de nommer un responsable d'équipe, c'est le Français qu'on désigne; à son défaut, un Espagnol. S'il n'y en a pas, ce sera un Italien. Ensuite un Portugais... Ensuite seulement, un Algérien. Ce n'est pas toujours ainsi, mais bien souvent. Et si l'on dresse une statistique des emplois des immigrés sur les chantiers ou dans les grandes entreprises, on constate qu'en général les Noirs sont manœuvres, les Portugais et les Algériens ont le rang d'O.S. 2, les Espagnols celui d'O.S. 1...

Les familles de l'enquête déclarent à ce sujet : « Avec nos voisins français nous ne nous invitons jamais car ils nous considèrent comme étant inférieurs à eux. »

Isolé dans le pays

Quelle image ces Algériens émigrés se font-ils des Français? Beaucoup répondent : « Les Français n'aiment pas les Arabes. Dans le fond, ils ne nous ont jamais considérés. D'ailleurs, comment mélanger l'huile et l'eau? ». « La corde est coupée après tout ce qui s'est passé entre nous ». « Pour entrer en relation avec eux, il faut boire au comptoir, du vin rouge surtout ».

A travers ces réponses et celles qui les suivent perce un certain mépris de l'Algérien à l'égard du Français « qui mange du porc et boit de l'alcool ».

Qu'en est-il des alliances par le mariage avec la communauté du pays d'accueil? Bien que les unions mixtes ne soient pas rares, la plupart des familles interrogées (42 sur 50) répondent qu'elles ne laisseront pas leurs enfants se marier à des Européens ou à des Européennes. Les réponses sont néanmoins nuancées selon qu'il s'agit des filles ou des garçons. « Est-ce par référence à la *Charia'a* (loi musulmane), qui n'autorise que les hommes à épouser des étrangères, que les émigrés de l'enquête acceptent plus difficilement le mariage de leurs filles avec des Européens? » interroge Zehraoui, toujours est-il qu'ils s'opposent à cette forme de mariage.

Parmi les troubles digestifs, une affection revient couramment : l'ulcère de l'estomac ou du duodénum, maladie de l'anxieux par excellence. Isolé dans le pays d'accueil, en proie à de multiples préoccupations, le travailleur maghrébin est particulièrement vulnérable à cet ulcère dont la racine est sociale.

Tout comme pour les maladies mentales. De 1956 à 1962, la proportion de ces derniers troubles a augmenté en raison des traumatismes engendrés par la guerre d'Algérie. Après, les choses sont rentrées dans l'ordre, mais les dérangements mentaux, dépistés ou non, restent plus fréquents chez les Algériens que chez les nationaux. « Sur 727 dossiers de Nord-Africains qui ont été consultés dans les centres psychiatriques de la région parisienne, il a été démontré que 90 % des cas étaient en rapport avec le marché du



Raimond-Dityvon/Viva

racisme », professent qu'il faut, dans l'intérêt du pays d'accueil, établir des distinctions entre différentes catégories d'immigrants. D'après ces théoriciens, les Africains, ceux du Nord comme ceux du Sud, seraient « moins assimilables » que les Espagnols ou les Polonais, par exemple. Et ils préconisent des mesures propres à enrayer cet afflux migratoire. Par exemple, le statut qui serait conféré « aux Noirs et aux Arabes » serait celui d'immigrants temporaires avec rapatriement obligatoire en cas de chômage prolongé.

L'opinion s'émeut

Pour les adversaires de cette immigration, l'utilité économique de travailleurs étrangers acceptant des salaires dont les Français ne veulent pas ne serait qu'un mythe. Ils y voient une arme dirigée contre les revendications des salariés nationaux et, pour étayer cette affirmation, ils citent le ministre du Travail, Georges Gorse : « Il y a une politique d'immigration qui consiste à fermer le robinet des frontières et à essayer d'obtenir que les travailleurs français veuillent bien accepter un certain nombre d'emplois pénibles, ce qui suppose une politique des salaires totalement différente de celle qui est pratiquée. »

La présence d'une main-d'œuvre qu'ils jugent excessive et sous-payée justifierait, à entendre ceux qui la condamnent, le maintien d'emplois peu ou pas qualifiés et contribuerait ainsi à retarder la modernisation de l'appareil industriel; les déséquilibres régionaux seraient encore accentués par l'entassement des immigrants dans les zones déjà surindustrialisées; les transferts de fonds opérés par les travailleurs étrangers vers leur pays d'origine — salaires plus prestations sociales — représenteraient pour notre pays une perte sèche considérable. Et les adversaires de ▶

CES MAL-AIMÉS

travail, a noté le Dr Somia. Donc, quand il y a chômage ou difficulté de travail apparaissent des symptômes psychiatriques aggravés chez cet homme anxieux. »

En conclusion, le chef de service de l'hôpital franco-musulman brise une autre des vitrines où s'entassent les préjugés de Français mal informés :

« Tous ceux qui s'occupent de Nord-Africains vous diront qu'on est frappé de leur résistance à la maladie. Je ne pense pas qu'un travailleur d'une autre origine, vivant dans les mêmes conditions, ayant la même nourriture, faisant le même travail, résiste aussi bien. »

L'« armée de réserve industrielle » de ces transplantés est considérée par la majorité des Français comme un véritable sous-prolétariat, non pas ce *Lumpenproletariat* composé de clochards, de mendiants, de délinquants de toute sorte que le mot désignait à l'origine, mais un sous-groupe que tout un ensemble de discriminations — nous l'avons vu — distingue des travailleurs nationaux. Et au sein de ce groupe — le plus important par le nombre, mais aussi par une présence perçue comme dominante — figurent les Algériens. Plus que d'autres ils sont unis entre eux parce que plus que d'autres ils sont en butte, dans la rue, au travail, dans les lieux publics à une xénophobie, à un racisme, latent, sinon actif.

Les Algériens, c'est certain, sont victimes des idées de certains sociologues qui, tout en se défendant de « faire du

G. Zampieri

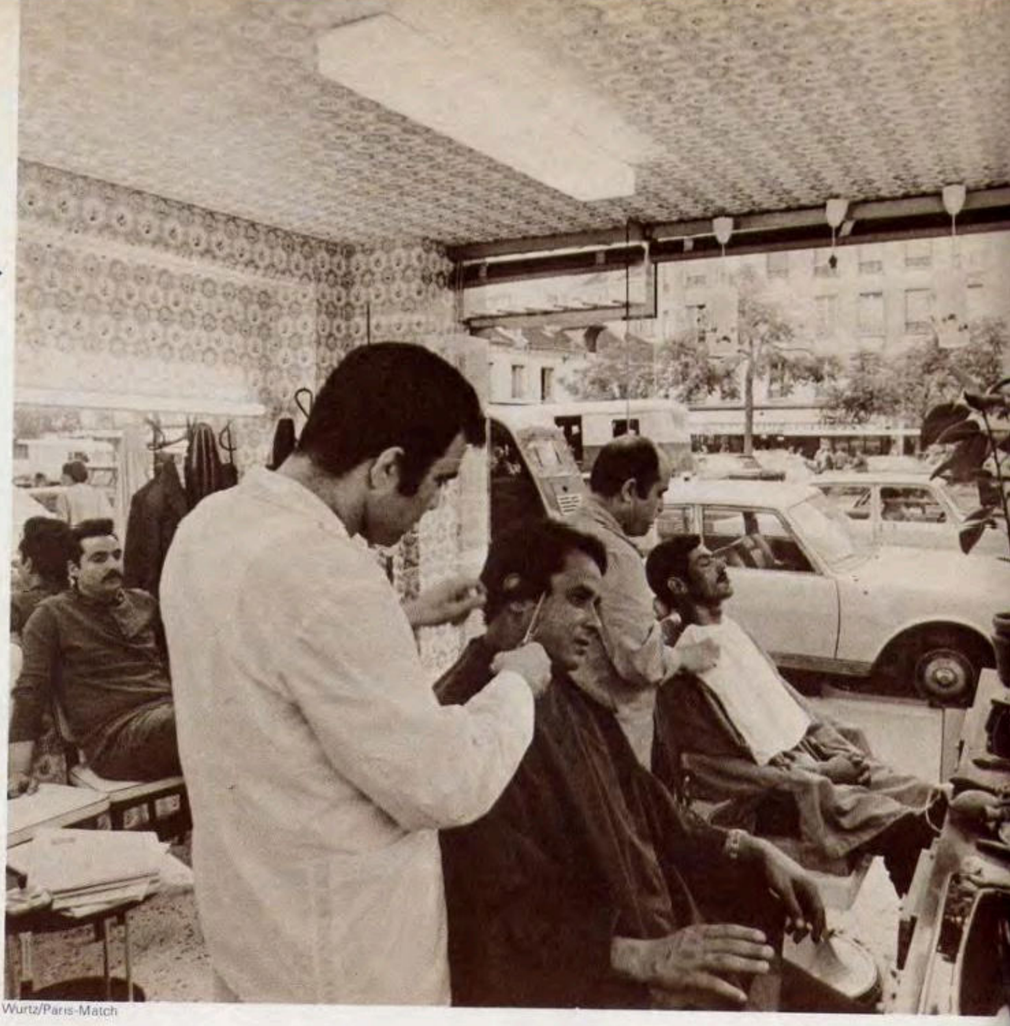


Les H.L.M., le rêve de tout travailleur immigré. ▶ Combien peuvent le réaliser ? La plupart des Nord-Africains n'ont pas les moyens d'y accéder. Alors, ils doivent se contenter de « foyer-taudis ».

▶ **LES NORD-AFRICAINS...**

"Ordre Nouveau" invite les Français à refuser l'immigration sauvage

Au centre : **un travailleur algérien à l'usine. Plus souvent O.S. 2 que O.S. 1. Pourtant, il y a en France des Nord-Africains « aisés ». Tel ce coiffeur parisien *(ci-contre)*, dont la clientèle est en majorité nord-africaine : boutique moderne et coupe dernière mode. Si nombreux sont les Algériens à Paris que des cinémas donnent des films en langue arabe. *Extrême droite :* des histoires d'amour romantiques. La pornographie est mal vue chez les musulmans.** ▶


Wurtz/Paris-Match

PARTISANS ET ADVERSAIRES DE L'IMMIGRATION

L'Algérie trouve son compte à l'expatriation de ses nationaux. Leur départ y rend moins aigu le problème du chômage dans les grands centres d'Alger, d'Oran, de Constantine. Les transferts de fonds entrent pour une large part dans l'équilibre de la balance algérienne des paiements. Enfin, lorsqu'ils sont de retour chez eux, les émigrés se sont enrichis d'une précieuse formation professionnelle et technique qu'ils mettent au service du développement de leur pays.

Pour l'économie française, la main-d'œuvre algérienne présente des avantages qu'ignore, bien souvent, une opinion mal informée. Cependant nous avons chaque jour sous les yeux le spectacle de ces transplantés qui, pour de bas salaires, se consacrent aux travaux pénibles, rebutants, auxquels répugnent les nationaux.

Sait-on qu'à Paris un logement sur deux est construit grâce au travail des immigrés? C'est dire que si demain ceux-ci rentraient soudain dans leur pays, les chantiers de construction fermeraient les uns après les autres; de même, sans doute, les chaînes s'arrêteraient-elles de tourner chez Renault.

Avantageuse à bien des égards, la main-d'œuvre algérienne est appréciable en raison de sa mobilité entre régions, entre entreprises, entre secteurs. Parce qu'il espère rentrer chez lui avec un pécule, le travailleur immigré s'attache surtout à la perspective d'un gain rapide. Aussi est-il très sensible aux différences de salaires d'un point de l'espace à l'autre, d'une branche de l'économie à une autre. Célibataire bien souvent, en tout cas peu attaché à l'environnement, ses liens affectifs ne s'opposent pas à ce qu'il aille travailler ici ou là, plutôt qu'ailleurs.

L'ALGÉRIEN DE FRANCE ET LA MALADIE

« L'Algérien n'apporte pas la syphilis : il la récolte en France. » Cette affirmation du professeur Marc Gentilini, qui enseigne à la Pitié-Salpêtrière et s'est spécialisé dans l'aide médico-sociale aux immigrants, ébranle l'idée reçue du travailleur d'outre-mer importateur de tréponèmes.

C'est en septembre 1973, à Marseille, où elle prenait un relief certain au lendemain de la dramatique « chasse à l'Arabe » qui venait de sévir dans le Sud-Est, que le praticien a fait cette déclaration remarquée devant le 39e congrès français de médecine où l'on traitait de la pathologie des immigrants.

Le professeur Gentilini s'est appuyé sur les pourcentages de sérologie positive ne dépassant pas 2 % à l'arrivée des Algériens (taux sensiblement égal à celui des nationaux) et s'élevant ensuite, « car ces immigrants isolés sont conduits à fréquenter une prostitution non surveillée ».

La tuberculose, naguère très répandue chez les Algériens, est à présent à peu près jugulée. Sa fréquence est liée aux conditions de vie, au mauvais hébergement de l'immigré. « En réalité, déclare le professeur, la tuberculose n'est pas un problème de médecin, mais d'entrepreneur. »

Il rejoint sur ce point le docteur Somia, chef de service à l'hôpital franco-musulman. Dans une autre étude, celui-ci a constaté que depuis l'accord de main-d'œuvre de janvier 1969 imposant le certificat médical comme préalable au certificat de résidence, on ne détecte à l'arrivée que 2 à 3 % de malades. « Encore s'agit-il la plupart du temps de séquelles tuberculeuses anciennes », précise ce spécialiste. Et il ajoute que la tuberculose peut, en revanche, se déclencher après l'arrivée, pendant les premiers mois, les plus durs : journées de travail exténuantes, logement incertain, nourriture trop pauvre...

l'immigration étrangère de suggérer que l'on s'inspire de l'exemple suédois : sous la pression des syndicats, qui ont exigé l'arrêt de toute immigration tant que le chômage persisterait, on s'emploie désormais, à Stockholm et dans les grands centres, à réduire au minimum le recours aux immigrés.

D'inconfortable, de précaire qu'elle était, la situation de l'immigré algérien prend un tour dramatique au cours de l'été de 1973. Une crise très grave s'ouvre en juin, qui menace les relations franco-algériennes. Cela commence avec la campagne que lance le mouvement d'extrême droite « Ordre Nouveau » en invitant les Français à refuser l'« immigration sauvage ». Dès lors, incidents, gestes discriminatoires, « ratonnades », meurtres vont se multiplier. Ce sont des heurts violents entre les forces de l'ordre et des travailleurs immigrés de Grasse qui réclament « le droit de vivre dans une situation plus régulière ».

A la mi-juillet, une semaine après la première visite officielle en France du ministre algérien des Affaires étrangères, Bouteflika, un drame provoque une vive émotion à Marseille : un Algérien, ouvrier à Fos-sur-Mer, tue à coups de couteau un résident de la cité universitaire. Déjà sensibilisée par la campagne en cours contre les immigrés, l'opinion s'émeut, s'indigne. C'est alors qu'un arrêté d'expulsion frappe Mohamed Selim Najeh, secrétaire général du comité de défense des droits et de la vie des immigrés.

Dans un article vengeur en forme de réquisitoire contre le pays d'accueil, article que publiera *le Monde*, Mohamed Najeh brossera un tableau des conditions de la vie maghrébine à Paris :

« Le seul titre de travail, pour des milliers d'immigrés, c'est le contrat d'embauche, écrit-il. Une grève, une demande d'augmentation, un conflit avec le patron, et notre contrat est cassé. Nous n'avons plus de titre de travail, nous ne pouvons même pas nous présenter à l'agence de l'emploi.

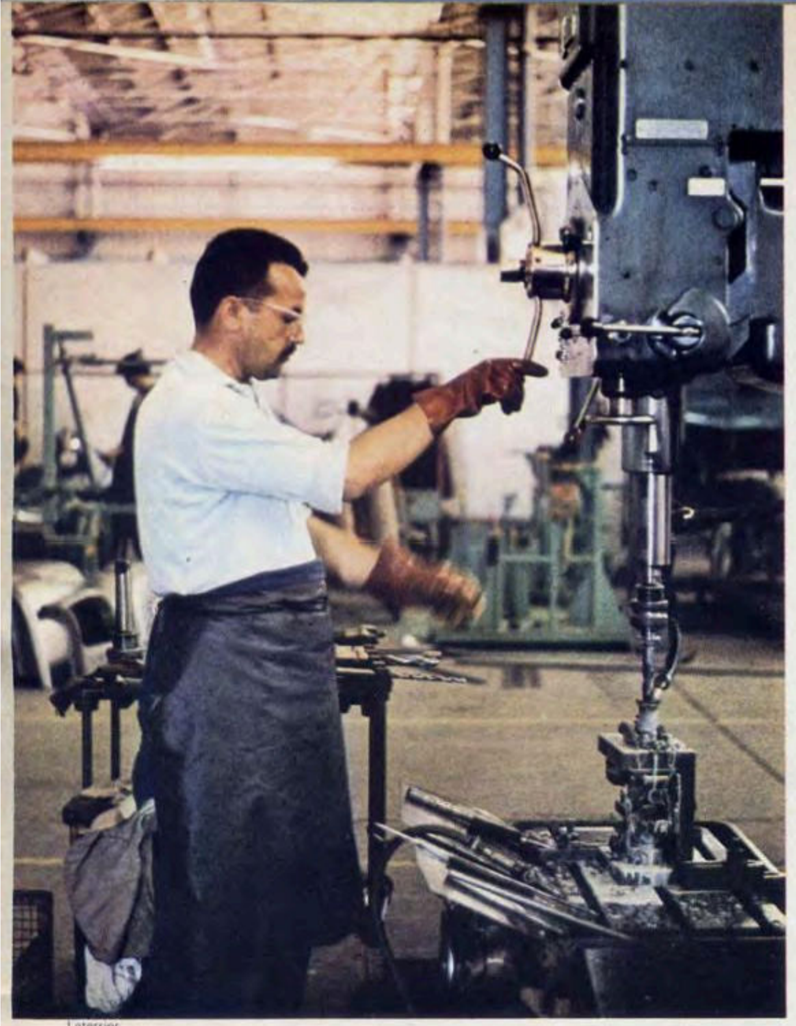
Proxénétisme et banditisme

» Nous autres, immigrés, nous n'avons rien. Des droits? Il faut lutter pour en arracher. Notre vie? De tous côtés il nous faut la défendre. Combien de nos frères ont été tués par des racistes!

» Nous endurons tout cela parce que nous avons des familles à faire vivre au pays. Combien de Français endureraient en silence la vie que nous menons? »

Mohamed Najeh écrit encore : « Qu'on ne vienne pas nous objecter que personne ne nous a demandé de venir : si c'était vrai, nous n'aurions pas pu entrer ici par centaines de mille... »

Comme en écho lui répondent de violentes diatribes dénonçant dans la presse « tant d'éléments étrangers indésirables dont une partie alimente la chronique du proxénétisme et du banditisme et



Leterrier



Austgen/Gamma

une autre est à la charge des contribuables français, de la sécurité sociale ».

Dans *le Méridional*, l'ancien président de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer s'adresse au préfet de région :

« Qui ne serait ému, inquiet, indigné par les actes de violence, les tragédies dont se rendent coupables des ressortissants étrangers qui, pour la plupart, n'ont rien à faire en France ? demande-t-il. Chaque jour ils s'y livrent impunément, et donc sans retenue, à une activité délictueuse sous les formes les plus diverses et les plus odieuses... »

C'est l'hebdomadaire *Minute* qui se montre le plus virulent : « Est-ce être raciste que d'estimer intolérable et dangereux pour notre santé et notre sécurité l'afflux incontrôlé d'immigrés maghrébins auquel nous assistons depuis dix années ? interroge l'éditorialiste. Est-il raciste, le père de famille qui s'insurge contre ces casbahs installées dans nos cités, ces « souks » et ces « raïtas » nocturnes où l'écume des envahisseurs, l'insulte à la bouche et la main preste, se conduit comme en pays conquis ? Est-il raciste celui qui ferme sa porte aux traîne-savate en quête de bagarre ou de chapardage, ou qui remet à sa place comme il le mérite, le fainéant basané un peu trop empressé auprès de nos compagnes ? »

Et toujours des incidents. A Nice, deux Algériens qui protestaient contre la hausse subite de leur loyer sont grièvement blessés lors d'une altercation avec une logeuse. A Ollioules, près de Toulon, une rixe oppose un groupe d'autochtones à quelques Algériens. En quelques heures, deux attaques successives sont menées par des Européens contre un bar où se réunissent leurs adversaires.

La colonie maghrébine — 1 200 personnes environ sur 8 000 habitants — prend peur. Elle reste cloîtrée dans les maisons. Le conseil municipal de Toulon, qui examine la situation dans le Var, la juge « explosive ».

Le meurtre, le 25 août, à Marseille, d'un chauffeur d'autobus par un ressortissant algérien, dont l'enquête établira qu'il s'agit d'un déséquilibré, met le feu aux poudres.

La « chasse à l'Arabe » se déchaîne

Le 27 août, c'est à Toulouse que se déchaîne « la chasse à l'Arabe ». La veille, une bagarre a opposé, dans un bal, des Nord-Africains aux parachutistes du 9ᵉ R.C.P. Toujours des histoires de filles... Deux militaires ont été blessés et, le lendemain, l'effervescence règne à la caserne Niel. Une expédition punitive est décidée avec promesse de tout casser. Le colonel commandant l'unité consigne tout son monde au quartier, mais une cinquantaine de paras « font le mur » et se répandent dans le centre de Toulouse. La ratonnade commence. Tous les passants au teint basané sont mis à mal; les cafés baissent leur rideau, on emmène des blessés à l'hôpital : il faut faire appel à l'autorité militaire pour rétablir l'ordre et récupérer les parachutistes déchaînés, qui, le lendemain, seront envoyés en manœuvres disciplinaires.

Mais c'est surtout à Marseille que la flambée raciste se donne libre cours, que la haine s'exaspère. Traditionnellement, séculairement bienveillante à l'étranger, Marseille, la cosmopolite, a toujours ignoré le racisme. Elle est sans doute la seule ville de France où les juifs purent vivre pendant le Moyen Age sans être inquiétés. Et voici le grand port promu soudain capitale du racisme en France. Marseille, semble-t-il, a perdu la tête. Cela s'explique. En 1972, la cité phocéenne a vu passer dans ses murs quelque 500 000 Algériens qui débarquaient pour venir travailler en France ou qui s'en retournaient chez eux. Aux jours tragiques de 1962, elle a accueilli le flot des pieds-noirs fuyant en catastrophe l'Algérie devenue indépendante. Tout de suite après, ce furent les interminables théories d'Algériens démunis que le chômage outre-Méditerranée poussait de plus en plus nombreux sur nos côtes. Nombre de ces adversaires d'hier sont demeurés sur ses rives ensoleillées. Marseille est certainement aujourd'hui la ville de France qui compte le plus d'Algériens, les seuls quartiers de Saint-André et de Saint-Henri en abritent près de 13 000... Comment pourrait-elle assimiler sans problème une telle masse de ces immigrants ? H



◄ Devant la mosquée de Paris, une foule nombreuse de travailleurs nord-africains en colère s'est rassemblée. Cette manifestation a été organisée pour protester contre les violences racistes dont ils ont fait l'objet ces derniers temps.

« Ordre Nouveau » lance ► une campagne contre l'« immigration sauvage », cependant que dans la presse paraissent des articles dénonçant « tant d'éléments étrangers indésirables dont une partie alimente la chronique du proxénétisme et du banditisme »...

Göksin Sipahioglu

ALGER-PARIS : RUPTURE ÉVITÉE

BIENTOT, les fédérations de Paris des mouvements politiques de gauche, qui ne veulent pas être en reste, dénoncent à leur tour le déferlement de la campagne raciste. Elles annoncent qu'elles « prendront des initiatives » en vue de la « défense des intérêts des immigrés »... ce qui n'est pas pour rassurer quelques vieux sages qui redoutent, à juste titre, une exploitation politique des événements. D'un côté, quelques excités racistes décidés à provoquer l'affrontement général et à créer l'irréparable, de l'autre, la « bonne volonté » antiraciste qui voudrait lancer dans la rue cortèges et défilés sans souci des conséquences qui en résulteraient immanquablement pour les immigrés. Un sentiment que résume ce vieil Algérien installé en France depuis vingt ans et qui, après avoir connu les mille et une difficultés du nouveau venu, est parvenu à s'organiser une sorte de modeste bien-être dont il se satisfait. « Bien sûr, les Français et les Algériens, c'est deux choses différentes et on ne se marie pas entre nous, dit-il. Chacun chez soi. Mais enfin, avant tous ces incidents, c'était vivable. A présent, l'atmosphère est empoisonnée et tout cela sent la politique. Il y a, derrière, les vieilles rancunes de la guerre d'Algérie, des gens qui cherchent à régler d'anciens comptes. » A la mi-septembre, devant la mosquée de Paris, des centaines d'immigrés auxquels se sont mêlés des travailleurs français, manifestent pacifiquement contre les récentes menées racistes. Commentant cette démonstration empreinte de dignité, Si Hamza Boubakeur, recteur de l'institut musulman de la mosquée, brosse, quelques jours plus tard, un portrait psychologique, fort bien rendu, de l'immigré maghrébin en ces heures difficiles : « Ballotté entre le désarroi et le désespoir, le Nord-Africain se « situe » insensiblement dans un statut de persécuté et de paria injustement méprisé et honni. Sa personnalité ainsi dégradée devient sujette aux impulsions et aux actes inconscients. Qu'un délit soit commis par un de ses compatriotes, il s'affole en pensant aux vexations, aux invectives, aux menaces qu'il risque d'entendre ou de subir, car il sait que certains journaux [...] transforment malhonnêtement la responsabilité individuelle en une responsabilité collective. »

Inquiétude et courroux à Alger, où, du paquebot *Avenir*, les familles ont vu débarquer les cercueils des victimes des commandos racistes. « Si ça continue, les Français d'ici auront à payer la note. Œil pour œil, dent pour dent », entend-on certains menacer, et cela dans tous les milieux. Les femmes surtout sont les plus promptes à s'indigner. *El-Moudjahid* qualifie les agressions contre les ressortissants algériens (où bon nombre sont prêts à voir la main d'Israël) de « mauvais coups contre les relations franco-algériennes ». De son côté, le gouvernement d'Alger multiplie les démarches auprès des autorités françaises. Les responsables algériens font grief aux dirigeants de Paris de ne pas mesurer l'ampleur et la gravité de la flambée raciste. Ils leur reprochent de ne pas faire l'effort d'imaginer quelles répercussions elle pourrait avoir sur les relations entre les deux pays. Aussi multiplient-ils les mises en garde tout en signifiant que l'on tient à Alger à protéger la coopération franco-algérienne.

Boumediene menace

Dans une interview accordée au journal *le Monde* au début de septembre, le président algérien Houari Boumediene menace clairement de faire repasser la Méditerranée aux travailleurs immigrés :

« Nous avons observé la plus grande modération quand des Algériens ont été assassinés, pour ne pas attiser la haine. Mais il est des situations qu'il est difficile d'accepter. C'est une question de dignité.

» Je le dis franchement : si le gouvernement français ne veut pas de nos travailleurs, qu'il le dise. Nous les reprendrons. Cela nous posera sans doute quelques problèmes, mais nous avons



Huper Press

surmonté des situations beaucoup plus difficiles. Si, en revanche, la France a besoin de nos travailleurs, son gouvernement a alors le devoir de les protéger. »

Certes, Paris a donné à Alger des assurances propres à ramener l'apaisement. On a promis de veiller plus efficacement à la sécurité des immigrés. Mais, dans les faits, rien ne change, constatent certains observateurs algériens. Et de dénoncer les « carences » de l'administration française et de sa police, qui laissent les racistes « courir sus à l'Algérien ».

En fait, le problème est plus profond, plus vaste, plus grave aussi. La France, cela semble évident, est aujourd'hui dépassée par cette immigration à coups de centaines de milliers de travailleurs dont l'accueil n'a pas été prévu. Sans doute y a-t-il eu méprise sur la durée de ce phénomène, sur son ampleur, sur son caractère. Il n'a été envisagé qu'à très court terme, comme si le mouvement migratoire ne devait être que passager. D'où les tiraillements, les difficultés, les tensions. Il aurait fallu préparer le pays matériellement et psychologiquement à recevoir cette armée de travailleurs étrangers, constatent ceux qui excellent dans la critique après coup. Il aurait fallu définir de stricts quotas d'immigration, lutter plus tôt contre les clandestins, organiser l'accueil, l'éducation des nouveaux venus — et aussi l'information des Français. Il aurait fallu protéger les candidats au travail dans l'hexagone contre les différentes manifestations du racisme, bien sûr, mais aussi contre l'exploitation en tout genre dont ils sont les victimes. Il aurait fallu...

A présent, le mal est fait et les choses se gâtent. Le 19 septembre, le Conseil de la révolution et le gouvernement algériens décident de suspendre l'envoi de travailleurs en France.

Est-ce un premier pas vers le « retour définitif des émigrés dans leur pays, quel que soit le prix de cette opération », comme l'ambassadeur algérien à Paris, Mohamed Bedjaoui, en a agité la menace après le président algérien? Certes, la France y perdrait. Mais l'Algérie plus encore. Beaucoup plus!... Que de problèmes poserait au régime du président Boumediene le retour soudain de 800 000 ressortissants! « Sans doute, sans doute, répond-on à Alger. Mais il ne faut pas oublier que cette éventualité a déjà été envisagée, notamment lors de la nationalisation du pétrole. Le gouvernement algérien avait alors élaboré un plan de rapatriement de ses nationaux pour le cas où la rupture avec la France aurait été totale. Et puis nous avons eu à faire face à bien d'autres situations non moins difficiles : l'absence de cadres au lendemain de l'indépendance; le problème provoqué par l'arrachage de la vigne, qui nous a obligés à reconvertir une main-d'œuvre importante; l'affaire du pétrole... »

Tout cela ne manque pas de justesse, certes, mais la crise de l'immigration de 1973, quelle qu'en soit, à terme, la conclusion, aura montré, une fois de plus, que la coopération franco-algérienne est une chose fragile, très fragile, qui mérite d'être mieux protégée.

Après ce mouvement de mauvaise humeur, on attend à Alger que Paris fasse un geste, prenne des mesures, protège réellement les Algériens vivant en France. Georges Pompidou, qui doit tenir, fin septembre, une conférence de presse, profitera-t-il de l'occasion pour aller au fond des choses sur ce sujet, comme le souhaite le gouvernement algérien?

Déception

Le chef de l'État français fait effectivement référence à la situation des immigrés en général, et des Algériens en particulier, après avoir souligné que le gouvernement « exècre tout ce qui ressemble au racisme ». Mais il estime qu'un « bruit inconsidéré » a été fait autour de cette affaire. Il voit dans les conflits qui opposent les Français aux Algériens le résultat d'une trop grande concentration de ces derniers dans des agglomérations comme Marseille et Paris. « Il est déjà très difficile de vivre en paix avec ses voisins, à plus forte raison lorsque ceux-ci ont des habitudes absolument différentes des vôtres », dit-il. Et Georges Pompidou d'estimer que « la seule solution, c'est un contrôle commun et réel des migrants », assorti d'un « effort français du gouvernement et du patronat pour la répartition des immigrés sur le territoire national ». Et c'est tout... Les relations franco-algériennes, le président de la République française n'en fait pas mention.

A Alger, c'est la déception. Aussi bien dans les milieux officiels que parmi la population, on s'étonne que le président français n'ait pas condamné les menées racistes des semaines précédentes et l'on ▶

QUI EST RACISTE ET QUI NE L'EST PAS?

Un étudiant algérien, Ahcène Zehraoui, a mené une enquête parmi ses compatriotes émigrés en France, enquête qui apporte de précieuses informations sur cette colonie étrangère, son mode de vie, ses problèmes (1).

Pour ce travail original, l'auteur a passé des jours entiers dans les quartiers ouvriers et les bidonvilles de la région parisienne, engageant la conversation avec les uns et les autres et obtenant, non sans difficulté, des réponses au questionnaire qu'il avait préparé.

L'étude de Zehraoui porte sur un échantillon de 50 familles, dont 40 ménages algériens musulmans et 10 ménages mixtes algérien-européenne, soit au total 384 personnes avec les enfants. Originaires de Kabylie, de l'Oranie, du Sud algérien, du Constantinois, de l'Algérois, ces familles, dans l'ensemble, sont opposées à la limitation des naissances pour des motifs religieux. Dix-huit sur cinquante seulement emploient des méthodes contraceptives naturelles ou médicales.

Les relations de voisinage entre familles algériennes et familles françaises habitant le même immeuble sont peu développées, note Zehraoui. « Le fossé d'incompréhension est dû à une certaine hostilité, surtout dans les H.L.M., du fait que les Français, comparant leur situation à celle des Algériens, ressentent une certaine infériorité sociale lorsqu'ils s'aperçoivent que les familles algériennes ont accédé au même type d'habitat.

» Des responsables de l'action sociale nous ont déclaré que lorsque les familles immigrées en général, et algériennes surtout, dépassaient le taux de 10 % dans le même bâtiment, il se produisait de la part des locataires français une réaction du type racisme « petit Blanc », ajoute-t-il.

(1) Les Travailleurs algériens en France (*Maspero*).

▶ ALGER-PARIS...

les vieilles rancunes de la guerre d'Algérie



Le complexe touristique de Tipasa : une magnifique ▶ réalisation de l'architecte Fernand Pouillon. Comme le sont aussi les complexes de Sidi-Ferruch, Zéralda et Tichy, et toute la chaîne d'hôtels sahariens.

Raimond-Dityvon/Viva

déplore qu'il n'ait pas jugé utile de parler de cette coopération franco-algérienne dont les dirigeants algériens n'ont cessé, au lendemain du voyage à Paris de Bouteflika, de souligner le prix qu'ils y attachent.

Les choses en sont là. Que furent ces onze années d'une coopération que les deux États avaient souhaitée « exemplaire » en signant les accords d'Évian? Une série de crises politiques, de négociations, de marchandages souvent orageux, de ruptures éclatantes, de drames même. Les Algériens y voient « le passage de l'indépendance politique à l'indépendance économique ». Pour beaucoup de Français, il s'est agi, en fait, d'un « processus de dépossession continu ».

Au fil des ans, les accords d'Évian se sont peu à peu vidés de leur substance jusqu'à ce jour de février 1971 où le dernier coup leur fut porté avec la nationalisation du pétrole. Mais pouvait-il en être autrement dès lors qu'au lendemain même de l'indépendance l'exode massif des Français d'Algérie avait déséquilibré ces accords? Surtout, la France avait affaire à des interlocuteurs passionnés, intransigeants, plus prompts à arracher qu'à se laisser octroyer des richesses dont ils s'estimaient les possesseurs spoliés par la colonisation.

Onze années de tensions, de chicanes, d'amertume exhalée, de pressions exercées ou subies, de rancœurs avouées ou non, onze années pendant lesquelles les agités des deux camps virent trop souvent leurs thèses triompher : ceux sur qui, de l'autre côté de la Méditerranée, pesait un passé douloureux, ceux qui, sur cette rive, « ne voulaient plus entendre parler de l'Algérie ». N'apparaît-il pas que l'heure a sonné pour les deux pays de tourner réellement la page et de passer à « autre chose »?...

... A la mise sur pied d'une politique méditerranéenne commune dont la France et la jeune Algérie, qui voit son influence s'accroître en Afrique et dans le monde, devraient être les composantes essentielles. L'attachement des deux pays à l'indépendance nationale, leur refus d'entériner les stratégies planétaires, doivent les conduire à vouloir faire de la Méditerranée une *mare nostrum* pacifique dont les riverains contrebalanceraient le poids chaque jour plus pesant des États-Unis et de l'U.R.S.S. dans cette région du globe et feraient pièce à leur convoitise et à leurs surenchères. Un grand dessein, une grande entreprise qui mérite que Paris et Alger fassent abstraction d'un certain passé.

Pour l'Algérie, se détourner de l'ancienne métropole avec laquelle elle partage encore une langue commune, des habitudes communes et cette « responsabilité méditerranéenne » à développer, ce serait tourner le dos à ce qui paraît être son destin. Quant à la France, il semble évident que son intérêt consiste à conserver et à entretenir des liens de tout ordre avec l'Algérie, à maintenir ce qui peut contribuer à faire que les Algériens souhaitent « rester avec nous », pour reprendre l'expression du général de Gaulle. L'interruption par la France de ses relations culturelles, économiques, industrielles avec l'Algérie créerait un vide qui serait bien vite comblé par d'autres.

Alors, ces deux pays sont-ils « condamnés à vivre ensemble »? C'est probable. Et c'est également souhaitable. **H**

Pierre-Albert LAMBERT

UN ÉTRANGER SUR CINQ EST ALGÉRIEN

3 628 452 personnes, dont 1 926 585 femmes et 824 380 enfants, c'est le nombre officiel des étrangers résidant en France au 1er janvier 1972. S'y ajoutent les nombreux clandestins qui ne sont pas enregistrés. Aussi peut-on estimer à 4 millions (familles comprises) le nombre de ceux qui, venus d'ailleurs, trouvent travail et salaire dans les entreprises françaises. Un chiffre en augmentation de 5 à 6 % chaque année et qui place la France au second rang des pays d'accueil européens derrière la Suisse, au même rang que la Belgique, devant l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne.

La répartition par nationalité de ces étrangers installés en France fait apparaître que, depuis 1971, un sur cinq d'entre eux est algérien.

Nationalité	1962	1968	1971
Algériens	425 000	562 000	754 462
Espagnols	450 852	616 129	589 926
Italiens	705 175	632 080	588 739
Marocains	49 653	119 521	194 296
Polonais	159 581	118 552	99 867
Portugais	70 858	367 284	694 550
Tunisiens	34 443	73 261	106 846
Yougoslaves	15 038	43 838	65 218

Les immigrants algériens, qui constituent par leur importance la première colonie étrangère en France, ont pratiquement doublé en nombre depuis l'indépendance. Après l'entrée en vigueur de l'accord triennal franco-algérien de 1968, tacitement reconduit en 1971, le solde général des mouvements migratoires entre les deux pays a été largement positif.

Toutefois, depuis deux ans, le chiffre des entrées a diminué. Il est passé de 41 000 en 1971 à 22 000 en 1972. (L'accord signé en 1968 fixait le contingent des travailleurs algériens autorisés à entrer en France à 35 000 en 1971 et à 22 000 en 1972.) Celui de 1973 (25 000) était pratiquement épuisé lorsque le président Boumediene a décidé, en septembre dernier, de suspendre l'émigration.

LES TRANSFERTS DE FONDS : UN APPOINT APPRÉCIABLE POUR L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Chaque Algérien résidant en France a la possibilité de transférer tout ou partie de ses gains dans son pays d'origine. Les sommes ainsi rapatriées, par l'intermédiaire d'une banque ou des P.T.T., constituent un appoint non négligeable pour l'économie algérienne.

Ces transferts de fonds ont représenté 1 milliard 260 millions de francs en 1972, soit 730 millions de francs économisés sur les salaires et 530 millions de francs des prestations sociales. Les allocations familiales sont calculées sur la base de 30 dinars par mois et par enfant de moins de quinze ans jusqu'au quatrième inclus. (Il faut noter à ce propos que le montant des prestations familiales est parfois supérieur au salaire. Pour certaines familles il atteint 90 % de plus que le salaire et moins celui-ci est élevé, plus les prestations le sont... Une situation qui ne manque pas d'influer sur le comportement du couple algérien à l'égard du problème de la natalité.)

En 1971, les transferts de fonds des travailleurs algériens s'étaient élevés à 1 123 millions, dont 773 millions au titre des économies sur salaires.

(Suite de la page 2 de couverture.)

1962-1973 : LES ACCORDS D'ÉVIAN ET L'ÉMIGRATION

les deux pays précise qu'ils partageront le monopole du pavillon commercial.

Septembre : *remise en cause, par les Algériens, des conditions de transfert de fonds des compagnies pétrolières françaises.*

Octobre : *la base de Mers el-Kébir est évacuée par les marins français.*

Novembre : *les importations de vin d'Algérie reprennent vers la France.*

1968

Mai : *le gouvernement algérien nationalise vingt-sept sociétés françaises spécialisées dans les industries mécaniques et électriques, dans les matériaux de construction et les engrais.*

1969

Novembre : *après la visite à Alger de Maurice Schumann, ministre français des Affaires étrangères, une « grande commission » chargée de promouvoir la coopération est mise en place ;*

ouverture de négociations qui aboutiront à la révision de la base d'importation fiscale des compagnies pétrolières.

1970

Juin : *les négociations fiscales sont suspendues. Obligation est faite aux sociétés par le gouvernement algérien de rapatrier en Algérie plus de 80 % du produit des ventes de pétrole. Cette obligation, depuis 1965, ne portait que sur 50 % du produit des ventes.*

1971

Janvier : *le gouvernement algérien met la France en demeure de verser à l'Algérie 678 millions de francs à titre d'arriérés d'impôts pétroliers. Le paiement est effectué.*



... et d'autres vinrent aider le jeune État algérien.

Février : *un accord est conclu qui prévoit la livraison à la France de 3,5 millions de mètres cubes de gaz à partir de 1973 ; Paris suspend les négociations globales commencées en septembre 1969 ; l'Algérie réclame impérieusement la reprise de ces négociations ;*

le gouvernement algérien prend la majorité (51 %) au sein des sociétés françaises. Il nationalise pipe-lines et gisements de gaz naturel dont la France était concessionnaire.

Mars : *Paris réclame l'indemnisation préalable des compagnies françaises qu'Alger vient de nationaliser ; rejet par Alger de la demande française.*

Avril : *le gouvernement algérien fixe unilatéralement le prix du pétrole ainsi que le montant de l'indemnisation qu'il accorde aux sociétés nationalisées ;*

Paris met fin au régime des « relations privilégiées » avec l'Algérie. Désormais celles-ci ne relèveront plus que du seul « droit commun » ;

les compagnies organisent le boycottage du brut algérien, qu'elles déclarent « pétrole rouge » ; la production doit être freinée à Hassi-Messaoud et à Zarzaïtine ;

les pétroliers français et leurs familles quittent l'Algérie.

Mai : *le président Boumediene : « L'Algérie a pris les dispositions qui s'imposent à elle : elle vendra ailleurs son pétrole. » Il met en garde les compagnies françaises, menaçant de les nationaliser, non plus à 51 %, mais complètement.*

Juin : *la Compagnie française des pétroles et la Sonatrach signent un accord. La coopération pétrolière reprend.*

1972

Chute sensible des ventes françaises en Algérie à la suite des mesures restrictives touchant certains produits français.

Règlement des problèmes des transferts sociaux entre la France et l'Algérie.

1973

Juin : *signature d'un accord pour la livraison de gaz naturel à la France ;*

campagne du mouvement « Ordre Nouveau » contre l'immigration sauvage. Début de la « chasse à l'Arabe » à travers la France.

Juillet : *visite officielle de Bouteflika en France.*

Août : *meurtre d'un traminot marseillais par un déséquilibré algérien. Les « ratonnades » s'intensifient.*

Septembre : *grève de protestation des immigrés dans les Bouches-du-Rhône et sur la Côte d'Azur. Manifestations en leur faveur à Paris ;*

Alger décide de suspendre l'envoi de travailleurs en France ;

Georges Pompidou, dans une conférence de presse : « Tout ce qui ressemble à du racisme, nous l'exécrons. » Mais il ne souffle mot des relations franco-algériennes. Déception à Alger.

Imprimé en France - Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial. Dépôt légal 1er trim. 1974. - N° d'imp. C 70.
Librairie Jules Tallandier, Paris N° 2108. - Directeur responsable de la publication : Maurice DUMONCEL. - **N° 375 - 21 janvier 1974.**

HISTORIA
magazine



La sortie des usines Berliet-Algérie de Rouïba. Des installations achetées par l'État algérien en 1970 et un accord signé avec la firme française.

Technor/Bloch-Lainé